

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

1985  
20

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

L'EQUIPEMENT EN BIBLIOTHEQUE DES STRUCTURES  
D'ACCUEIL ET DE SOINS POUR PERSONNES AGEES

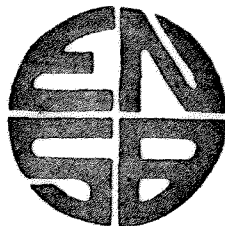
DANS LE RHONE

BILAN ET PERSPECTIVES

Christiane JOUVE

ANNEE : 1985

21 ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Christiane JOUVE

L'EQUIPEMENT EN BIBLIOTHEQUE DES STRUCTURES D'ACCUEIL  
ET DE SOINS POUR PERSONNES AGEES DANS LE RHONE

BILAN ET PERSPECTIVES

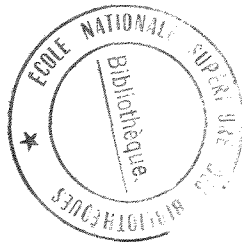
Directeur de mémoire

Monsieur G. HERZHAFT

1985

20

Année 1985



21° promotion

Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques  
17-21 Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

JOUVE (Christiane). - L'équipement en bibliothèque des structures d'accueil et de soins pour personnes âgées dans le Rhône : bilan et perspectives : Mémoire / présenté par Christiane JOUVE ; sous la dir. de Gérard HERZHAFT - VILLEURBANNE : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1985. - 76 f ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : VILLEURBANNE : 1985.

HERZHAFT (Gérard). Dir.

Personne âgée / lecture, Rhône (département)

Lecture / Personne Agée, Rhône (département)

Bilan de la situation actuelle des bibliothèques des structures d'accueil et de soins pour personnes âgées dans le Rhône, suivi de quelques propositions pour l'amélioration des services de lecture existants, dans le cadre d'une nécessaire collaboration avec les bibliothèques publiques.

## T A B L E D E S M A T I E R E S

	page
INTRODUCTION	4
<u>Première partie : Spécificité et diversité du lecteur</u> <u>"personne âgée"</u>	10
A - Handicaps physiologiques et psychologiques divers. X	11
B - Habitudes et comportement de lecture de la personne âgée. X	12
a) De quelques comportements de lecture des personnes âgées... X	13
b) Résultats du sondage mené auprès d'une centaine de personnes âgées du RHONE Mars 1985.	14
c) Rôle de la lecture auprès des personnes âgées. X	15
<u>Deuxième partie : L'équipement en bibliothèque des structures</u> <u>d'accueil et de soins pour personnes âgées</u> <u>dans le Rhône.</u>	17
A - Le cadre administratif et réglementaire.	18
a) Au plan général.	18
b) Au plan local.	19
B - Bilan de l'équipement existant en matière de bibliothèques.	21
a) Existence ou non d'une bibliothèque et sa place dans le projet d'animation de l'établisse- ment.	22

.../...

b) Le financement.	23
c) Le personnel.	25
d) Les collections.	25
1) Nombre de documents recensés	26
2) Importance des collections et nombre de livres moyens par personne accueillie.	26
3) La composition des fonds.	27
4) Les acquisitions annuelles (exercice 1984)	27
e) L'activité.	28
f) Relations avec d'autres bibliothèques.	30
<u>Troisième partie : Perspectives d'avenir et propositions pour une amélioration des services de lecture en faveur des personnes âgées.</u>	35
A - Perspectives d'avenir.	36
a) Evolution de la politique sociale.	36
b) Evolution de la population âgée.	36
B - Quelques propositions pour une amélioration des services de lecture en faveur des personnes âgées.	37
a) Un accès amélioré au livre.	37
1) Les dépôts de livres	37
2) Le service de prêt de livres à domicile	38
b) Une véritable politique d'incitation à la lecture.	40
1) Proposer aux personnes âgées des livres plus adaptés à leurs besoins.	40

.../...

2) Développer une animation autour du livre.	41
CONCLUSION.	44
BIBLIOGRAPHIE.	45
ANNEXES.	48

## I N T R O D U C T I O N

Aborder le phénomène de la lecture dans les structures d'accueil et de soins pour personnes âgées c'est aborder le délicat problème de la lecture en dehors des lieux traditionnels et auprès d'un public présentant des besoins très spécifiques.

De fait, l'évolution démographique aujourd'hui en France comme dans tous les pays européens, est telle que le sujet revêt une actualité toute particulière.

Si les années d'après-guerre ont vu se développer les "teenagers" il semble que l'on assiste actuellement à quelque chose d'identique à l'autre bout de la chaîne, à un avènement du 3ème âge, une sorte de "Papy Boom".

Le recensement de mars 1982 dénombre 10.023.740 personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui représente 18,5 % de la population totale (contre 13,5 % en 1975).

De par la place grandissante qu'elle occupe dans notre société et les difficultés spécifiques auxquelles elle se heurte en matière de lecture, la population âgée devrait appeler une attention accrue des professionnels du livre.

Or, très curieusement, contrairement au lecteur "enfant", le lecteur du 3ème âge est bien mal connu et n'a, jusqu'à présent fait l'objet d'aucune véritable réflexion globale.

.../...

Ce n'est que très récemment que les responsables de la Lecture Publique se sont penchés sur les populations marginalisées par rapport aux circuits traditionnels de lecture et ont entrepris de développer leur action en direction de ces nouveaux secteurs (prisons, hôpitaux, entreprises...).

Le rapport Vandevoorde, publié en 1982, a mis l'accent sur la pauvreté des bibliothèques d'hôpitaux et d'établissements sociaux, tandis que parmi les "55 propositions pour le livre" établies par le rapport PINGAUD-BARREAU figure la nécessité d'étendre l'action de la lecture publique aux catégories de populations les plus défavorisées dans ce domaine (étrangers, ruraux, personnes âgées...).

Les personnes âgées se trouvent donc directement concernées par cette volonté d'extension de la lecture publique.

Parallèlement, le Ministère de la Santé a entrepris au cours de la dernière décennie une politique d'humanisation des établissements de soins et médico-sociaux qui doit se traduire par l'amélioration des conditions matérielles d'hébergement.

La bibliothèque, qui est chargée d'une réelle fonction d'animation a un rôle certain à jouer dans ce projet.

Dans ce contexte, il a paru intéressant de faire le point sur l'état actuel des services de lecture dans les structures d'accueil (centre de moyen et long séjour, maison de retraite, foyer logement) et dans les centres à vocation de loisirs (Club) destinés au 3e âge.

L'éventail des structures étudiées devrait permettre d'avoir une vue assez complète de ce qui est proposé aux personnes âgées en matière de lecture.

A l'équipement de ces structures spécialisées s'ajoutent bien évidemment les services des bibliothèques publiques et privées ouvertes à l'ensemble de la population et qui offrent d'autres possibilités d'accès au livre aux personnes âgées.

.../...



L'objet de l'étude étant les équipements spécifiques pour personnes âgées, les services de ces bibliothèques ne seront mentionnés que dans le cadre de leurs relations avec les établissements étudiés.

A - CHAMP DE L'ETUDE :

Compte-tenu du nombre d'établissements concernés le recensement des équipements se limitera à un seul département, le Rhône, lequel à lui seul dénombre 536 structures d'accueil et de soins pour personnes âgées.

B - METHODOLOGIE :

La présente étude s'appuie sur un dépouillement de questionnaires mais aussi sur des entretiens avec des professionnels de la lecture et du secteur social qui ont pu apporter leur précieuse connaissance du "terrain".

Par ailleurs, une trentaine d'établissements ont été contactés par téléphone aux fins d'obtenir des renseignements complémentaires sur le fonctionnement de leur service de lecture.

Deux types de questionnaires ont été élaborés :

- un questionnaire destiné aux structures d'accueil pour personnes âgées. (1)
- un questionnaire destiné aux personnes âgées elles-mêmes (sondage diffusé auprès de 130 personnes) afin de cerner leurs goûts en matière de lecture et leurs besoins spécifiques dans ce domaine (2).

a) Enquête auprès des établissements

Ces questionnaires, transmis par l'intermédiaire de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) du Rhône ont obtenu un taux de réponse suffisant pour permettre une évaluation significative des équipements existants.

(1) voir annexe 1

(2) voir annexe 2

Questionnaire diffusé auprès des	nombre d'établissements destinataires	nombre de réponses obtenues	% de réponse
Centres moyen et long séjour pour personnes âgées	33	18	54,55 %
Maisons de retraite	69	29	42 %
Foyers-logement	77	20	25,97 %
Clubs	357	66	18,49 %
TOTAL	536	133	24,81 %

Le traitement des réponses a été organisé en fonction de deux objectifs :

- rendre compte des moyens mis en oeuvre pour le service de lecture dans le plus grand nombre d'établissements possible.

- opérer une différenciation entre les différentes catégories de structures pour tenir compte de la spécificité de leur public (du grabataire, à la personne entièrement autonome).

Une première lecture des réponses reçues a mis en évidence l'"ambition" du questionnaire établi et amené à renoncer à certains éléments faute de données exploitables (% du budget affecté à la bibliothèque dans le budget de l'établissement, nombre d'inscrits, nombre de prêts annuels).

Sur d'autres points (montant du budget, crédits affectés à l'achat de documents, nombre d'emprunteurs, "suggestions") le taux de réponses a été fort variable.

b) Sondage auprès des personnes âgées :

92 réponses ont été obtenues sur les 130 questionnaires diffusés ce qui représente un taux de réponse de 71 % permettant d'établir un échantillon statistiquement valable.

.../...

L'idée initiale était d'établir des sondages par types de lieu d'habitation en distinguant une zone urbaine (Villeurbanne), une zone semi-rurale (Villefranche) et une zone rurale (St Symphorien sur Coise). Les réponses obtenues émanant en grande majorité du secteur "Villeurbanne", il a paru préférable d'opérer un regroupement des trois zones.

\*

\*

\*

Cette étude examinera dans un premier temps la spécificité du lecteur "personne âgée", avant de dresser le bilan des équipements existants et de dégager quelques "orientations" pour améliorer le service de lecture des établissements concernés en tenant compte de leurs besoins particuliers.

*Bonne méthode  
de travail*

---



LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- M. P. BAZIN, conservateur à la bibliothèque Municipale de LYON.
- Mme A.M. BERNARD, Bibliothèque de Villeurbanne.
- Mme DENAVIT, vice-présidente de l'association Bibliothèque à Domicile de LYON.
- M. H. DUGELAY, Inspecteur à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) du RHONE.
- Mme FUMEY, responsable d'un service d'aide aux personnes âgées de Villefranche.
- Mme GINDRE, responsable de service au Centre du Rhône d'Information et d'Action Sanitaire et Sociale (CRIAS).
- M. Cécil GUITART, chargé de Mission du Livre pour la région RHONE-ALPES.
- Mme A. MARULA, secrétaire du Conseil d'Administration de l'Association "Bibliothèque à Domicile" de LYON.
- M. C. MICOL, conservateur à la bibliothèque Centrale de prêt du RHONE.
- Mme REY-COQUAIS, permanente à l'Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de LYON.
- M. TOUPENS, directeur du service d'aide ménagère de Villefranche.
- Mme VALLET, directrice de l'Office Villeurbannais de personnes âgées.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont reçue pour leur collaboration et tout particulièrement Mr Henri DUGELAY pour l'aide efficace qu'il m'a apportée.

## PREMIERE PARTIE

SPECIFICITE ET DIVERSITE DU LECTEUR

" PERSONNES AGEES "

## - PREMIERE PARTIE -

## SPECIFICITE ET DIVERSITE DU LECTEUR "PERSONNES AGEES"

Appréhender le phénomène "lecture" et "personne âgée" ne doit pas être considéré comme une optique de "ségrégation" mais au contraire comme la prise en compte des problèmes spécifiques à cette population afin d'y apporter une réponse la mieux adaptée possible.

A - HANDICAPS PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES DIVERS .

Il ne peut être nié que l'avance au-delà d'un certain âge s'accompagne de dysfonctions, de maladies conjuguées, bref, d'un affaiblissement progressif des capacités physiques et mentales.

Mais, si le vieillissement est un processus qui touche chaque individu, il n'affecte ni inéluctablement, ni également tout le monde. Par ailleurs, aux changements liés à l'âge s'ajoutent ceux qui résultent de l'environnement, de l'accident ou encore de l'initiative individuelle.

De fait, la notion de vieillesse apparaît très fluctuante et difficile à cerner.

Dans les années 1980, les vieux se sont vus "brutalement" transformés en "3ème âge"; on parle maintenant, avec l'allongement de la durée de la vie, de "4ème âge".

Le "3ème âge" correspondrait à la cessation de l'activité salariée et finirait au début du "4ème âge", lui-même variable d'un individu à l'autre puisqu'il coïncide avec la perte de l'autonomie. Le "4ème âge" recouvre donc une population fragilisée et très âgée dont les proportions ne cessent de croître.

Ainsi, du "jeune" et dynamique retraité de 60 ans au vieillard grabataire, les personnes dites "âgées" forment un groupe fort hétérogène. Cette diversité de situations sera sensible à travers les différents types d'établissements étudiés : centres de moyen et long séjour, clubs...

.../...

Toutefois, au-delà de cet aspect hétérogène, on peut dégager quelques caractéristiques communes.

Les problèmes les plus spontanément évoqués sont les handicaps visuels, auxquels s'ajoute fréquemment une fatigabilité accrue qui rend difficile une attention prolongée. Par ailleurs, la personne âgée hébergée en établissement, privée de son milieu familial peut souffrir de troubles psychologiques liés à sa situation d'isolement ou à son état physique.

Ces troubles divers ont, de toute évidence, une incidence sur le comportement de lecture et nécessitent de la part des bibliothécaires (bénévoles ou professionnels) intervenant auprès des personnes du 3ème et 4ème âge une attention toute particulière, et beaucoup plus de temps et de disponibilité que pour un lecteur "moyen".

#### B - HABITUDES ET COMPORTEMENT DE LECTURE DE LA PERSONNE AGEE :

Contrairement aux Etats-Unis, il y a en France très peu de recherches disponibles sur les habitudes de lecture des personnes de plus de 60 ans, ce qui ne facilite guère l'approche du problème de la lecture au 3e âge.

Toutefois, même aux Etats-Unis, la recherche concernant la lecture et le 3e âge reste encore un domaine mal cerné. (3)  
Les études se cantonnent autour des habitudes de lecture, des préférences manifestées. Très peu de chercheurs se sont penchés sur les capacités de lecture du 3e âge, c'est-à-dire sur la reconnaissance des mots, la compréhension des textes lus, ou encore, les efforts qui seraient à faire pour améliorer ces aptitudes (lisibilité, typographie, thèmes d'intérêts...).

(3) CONQUET (André). - Lecture et Troisième âge. in : Communication et langages n° 37. 1er Trimestre 1978

a) De quelques comportements de lecture des personnes âgées...

Une étude publiée dans le bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français ( n° 125 du 4e trimestre 1984) intitulée "Une bibliothèque et ses lecteurs" "qui lit quoi à Antony" ? mérite d'être signalée bien que ne portant pas spécifiquement sur les personnes âgées dans la mesure où elle relève des indications intéressantes sur les comportements de lecture du 3e âge (4).

Il apparait que si les plus jeunes lecteurs sont les plus curieux, "plus on avance en âge, plus l'éventail des intérêts documentaires se referme. - On atteint chez les femmes retraitées 81 % de "fiction" dans la demande. -

*Très justé*  
De fait, il n'est pas véritablement possible d'évaluer si ce repli des intérêts est effectivement dû à l'âge et aux handicaps qui lui sont liés, ou s'il ne faut pas y voir aussi l'influence d'un niveau culturel globalement moins élevé chez les gens âgés que parmi les jeunes générations où la poursuite des études est devenue chose courante.

Un dossier réalisé en 1981 par le journal Notre Temps sur les pratiques culturelles des personnes âgées (5) met en évidence le fait qu'on trouve proportionnellement moins de lecteurs parmi la population âgée que parmi les plus jeunes. Une personne de plus de 70 ans sur deux ne lit jamais... Par contre, ceux qui lisent sont de grands consommateurs. Ainsi une personne âgée lit si elle a toujours eu l'habitude de lire certes, mais aussi, si sa vue, son état général le lui permettent...

(4) voir annexe 3

(5) Pratiques culturelles des personnes âgées : Comparaison 1981/1974 : dossier réalisé par Notre Temps et Profession 3ème âge  
Voir annexe 4



b) RESULTATS DU SONDAGE MENE AUPRES D'UNE CENTAINE DE PERSONNES AGEES  
DU RHONE - Mars 1985 (6)

Une distinction a été opérée entre les personnes âgées de plus et moins 75 ans dans la mesure où cet âge paraît être généralement une "charnière" entre le 3e et le 4e âge tels qu'ils ont été définis précédemment.

\* A la question "Aimez vous la lecture ? "

57 % en moyenne des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative, dont 63 % des personnes âgées de plus de 75 ans, ce qui peut paraître relativement satisfaisant.

10 % déclarent ne pas l'aimer du tout.

On constate cependant qu'un certain nombre de ceux qui font cette déclaration lisent au moins le journal.

\* La non lecture apparaît liée à un état général fragile (fatigue, mauvaise vue) pour 32 % des personnes ; ce phénomène s'accroît avec l'âge puisqu'il touche 42 % des personnes âgées de plus de 75 ans. Mais, la concurrence d'autres formes de loisirs, d'accès plus facile, comme la radio et surtout la télévision apparaît très nettement marquée : 53 % en moyenne déclarent regarder la télévision.

\* Au "hit parade" des lectures, ce sont les journaux et magazines qui l'emportent de façon écrasante avec 61 % de lecteurs. Ce type de lecture distance très nettement les livres et semble constituer pour certain l'essentiel, si ce n'est l'exclusivité, de ~~leur~~ leur lecture : 22 % des personnes consultées ne lisent que des journaux.

- les livres les plus lus sont :

* Les romans policiers : .....	30 %
* Les romans d'amour : .....	29 %
* Les ouvrages d'actualité : .....	27 %
* Les romans d'aventure : .....	26 %
* Les romans historiques : .....	25 %
* Les biographies et souvenirs : .....	24 %

*Il a-t-il une réelle différence avec les lecteurs adultes?*

.../...

Ces réponses vont dans le sens des déclarations des bibliothécaires travaillant auprès des personnes âgées à savoir que la majorité des lecteurs est attirée par les romans sentimentaux (Delly, Barbara Cartland...); par les auteurs régionaux (Clavel) et les biographies ; les hommes semble-t-il préfèrent les livres d'histoire se rapportant aux deux guerres mondiales.

Il est intéressant de noter le pourcentage important de lecteurs attirés par les ouvrages d'actualité (27 %).

\* A la question : "d'où viennent les livres que vous lisez ?" 32 % déclarent les acheter en librairie et 21 % les emprunter à une bibliothèque.

Mais les emprunts à la famille et aux amis paraissent être une pratique largement répandue puisqu'ils concernent 33 % des personnes questionnées.

### c) ROLE DE LA LECTURE AUPRES DES PERSONNES AGEES

Trois fonctions essentielles de la lecture viennent justifier pleinement l'utilité des bibliothèques dans les structures d'accueil pour personnes âgées.

- Une fonction culturelle : dans les établissements d'hébergement, la présence d'une bibliothèque peut permettre d'offrir à des personnes qui n'en avaient jamais eu l'occasion ou le loisir, un accès à la lecture.

- Une fonction sociale d'"humanisation" :

La lecture entre tout à fait dans le cadre de l'humanisation des conditions d'hébergement.

La salle de lecture peut être un moyen privilégié de rencontres, d'échanges. Intégré dans une activité collective, le livre peut être proposé comme point de départ à une nouvelle forme d'animation culturelle et sociale.

.../...

- Une fonction thérapeutique :

La lecture est reconnue comme une stimulation nécessaire au maintien de l'activité mentale et cérébrale propre à retarder ou atténuer certains effets du vieillissement.

\*

\*

\*

## DEUXIEME PARTIE

L'EQUIPEMENT EN BIBLIOTHEQUES  
DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET  
DE SOINS POUR PERSONNES AGEES  
DANS LE RHONE

## - DEUXIEME PARTIE -

L'EQUIPEMENT EN BIBLIOTHEQUES DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET DE SOINS  
POUR PERSONNES AGEES DANS LE RHONE

Avant d'aborder les résultats de l'enquête il convient de préciser le cadre administratif et réglementaire des bibliothèques d'établissements sanitaires et sociaux tant sur le plan général que dans le contexte local de la région Rhône-Alpes.

A) Le cadre administratif et réglementairea) Au plan général

Ce n'est que tardivement, à partir de 1945, - les bibliothèques d'hôpitaux étant jusqu'alors l'oeuvre de philanthropes- que les pouvoirs publics se sont manifestés dans ce domaine. (7) Une circulaire du Ministère de la Santé Publique du 5 septembre 1945, suivie d'une circulaire du 12 juillet 1947 et de deux arrêtés de 1948 instituent l'obligation pour les "établissements de soins et de cure" recevant des malades pour des séjours de longue durée de posséder une bibliothèque et d'y consacrer une part de leurs crédits (de 0,50 % du budget de l'hôpital prévu en 1945... on tombe à 0,25 % en 1947).

Il semble que ces textes visaient essentiellement une catégorie spécifique d'établissements : les sanatoriums et les centres médico-universitaires.

De fait, aucun texte ne régit véritablement les bibliothèques des centres hospitaliers et a fortiori, celles des établissements sociaux tels que les maisons de retraite ou les foyers-logements.

Dans la réalité, les textes évoqués précédemment ont été perçus comme des recommandations sans caractère obligatoire.

Ainsi, les bibliothèques d'hôpitaux naissent bien souvent de l'initiative privée, et ce sont des bénévoles qui en assurent le fonctionnement.

(7) COMTE (Henri). - les Bibliothèques Publiques en .../...  
France. -

Lyon : presse de l'ENSB, 1977.

b) au plan local

II convient de signaler une structure intéressante, l'ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES D'HOPITAUX (A.B.H.) qui dessert 36 bibliothèques d'hôpitaux publics, dont en majorité les Hospices Civils de Lyon, cliniques privées, maisons de retraite ou de convalescence, centres d'enfants... ce qui représente au total environ 11.500 lits (8).

Créée en 1938, cette association loi 1901 fonctionne grâce à deux permanentes rémunérées auxquelles s'ajoutent 120 bibliothécaires bénévoles.

Dans chaque établissement participant il y a une responsable assistée de 2, 3 ou 4 personnes qui assurent la distribution des livres à la chambre des malades. L'association attache beaucoup d'importance à la formation de ces bénévoles et les incite vivement à passer le diplôme de l'A.B.F. ce qui paraît être une garantie d'efficacité et d'assiduité au service.

Les achats de livres sont centralisés, le choix des acquisitions s'effectuant au niveau d'un comité de lecture réunissant chaque mois les 36 responsables d'établissements.

Le financement est assuré par le biais de subventions des établissements adhérents et d'organismes divers (Conseil Général, Ministère de la Culture, Caisse d'Épargne...).

Le compte administratif de l'année 1984 fait apparaître un budget de 186.880 F dont 89.767 F ont été consacrés à l'achat de livres, le reste se répartissant en salaires (66.716 F), transports (9.142 F), frais administratifs (5.939 F), formation (3.400 F) et achats de fournitures (4.304 F).

Le nombre des nouvelles acquisitions (achats + dons retenus) a été de 1.875 ouvrages.

Le nombre de livres prêtés s'est élevé à 189.683 dont environ 60.000 pour les personnes âgées.

L'A.B.H. dessert en effet 12 maisons de retraite et centres de moyen et long séjour pour personnes âgées (le Centre de Gériatrie du Val d'Azergues à ALIX, la section d'Hospice de L'Hôpital Ste Eugénie, l'Hospice des Charpenes, le Centre de moyen séjour Henri Paul MARTIN

(8) DURAND-BARTHEZ (Manuel). - Les Bibliothèques d'Hôpitaux de la Région Lyonnaise. Lyon : ENSB, 1976.

à GENAS, le Centre de Long Séjour BERTHOLON-MOURIER à GIVORS, le Centre de Long Séjour de l'Oeuvre des Dames du Calvaire, la Maison de Santé Antoine Charial à Francheville, la Maison de Retraite de Cuire, la maison de Retraite d'ALBIGNY, le Centre de Moyen et long séjour "les Invalides", la Maison de Retraite de Ste Foy les Lyon).

Aux fonds propres de l'A.B.H. (soit environ 20.000 livres) viennent s'ajouter pour ces établissements de long séjour où le renouvellement des livres doit être plus fréquent, l'aide de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône.

La Bibliothèque Municipale de Lyon dessert par le biais des prêts aux collectivités : Le Calvaire (80 livres par trimestre); les Invalides (130 livres par trimestre) ; l'Hospice des Charpennes (80 livres par trimestre), la maison de retraite de Cuire (80 livres).

La Bibliothèque Centrale de Prêt assure des dépôts au Centre de Gériatrie du Val d'Azergues à ALIX et à la Maison de Retraite du MONT D'OR à ALBIGNY S/SAONE.

Il convient de signaler par ailleurs que l'A.B.H. dispose également de cassettes de livres enregistrés prêtées par l'Association des Donneurs de Voix et la Fondation Valentin Haüy.

L'organisation adoptée par l'A.B.H., à savoir la distribution des livres dans la chambre des malades, paraît être une formule particulièrement intéressante car stimulante pour le lecteur potentiel. En outre, elle ajoute au service "Bibliothèque" une dimension "relation humaine" essentielle pour des personnes hébergées en long séjour.

Par ailleurs, cette formule associative permet de rompre l'isolement trop fréquent des bibliothécaires d'établissements en leur assurant des rencontres régulières et une structure centrale sur laquelle s'appuyer.

L'exemple de l'A.B.H. témoigne de l'intérêt et de l'utilité pour les établissements du secteur sanitaire et social d'établir une coopération interbibliothèques afin, en regroupant des moyens trop souvent dispersés, d'améliorer l'efficacité des services rendus aux usagers.

.../...

Certes, l'A.B.H. a l'énorme privilège de bénéficier du soutien des puissants Hospices Civils, mais il semble néanmoins que ce type d'association en réseau pourrait être envisagé entre petites structures pour lesquelles la coopération revêt une importance encore plus évidente...

B) Bilan de l'équipement existant en matière de bibliothèques :

Résultats de l'enquête menée auprès de 133 structures d'accueil et de soins pour personnes âgées du Rhône.

Afin de ne pas submerger le lecteur par une avalanche de chiffres, les commentaires énoncés seront volontairement succints, ne donnant qu'une vision très synthétique des résultats obtenus.

Pour plus de précisions concernant tel ou tel point particulier, il conviendra donc de se reporter aux tableaux joints en annexe. (9)

Il paraît nécessaire, en tout premier lieu, de définir brièvement les différents types de structures étudiées pour mieux cerner le public concerné au sein de chaque catégorie.

- les Centres de Moyen et Long Séjour sont des établissements à vocation sanitaire accueillant en moyen séjour des personnes âgées convalescentes et en long séjour, des personnes âgées ayant perdu leur autonomie de vie et qui, de ce fait, ont besoin de soins médicaux ou infirmiers.

- les Maisons de Retraites ne reçoivent - en théorie - que des personnes âgées valides ou semi-valides.

- les Logements-Foyer ou Résidences pour personnes âgées, constituées de petits logements (studios F1 - F2) groupés autour de services collectifs accueillent une population plus autonome.

(9) voir tableaux annexe 6

.../...



- les Clubs, quant à eux, ont pour vocation l'organisation de la vie sociale des personnes âgées. Ils ont une fonction essentielle d'animation et s'adressent à un public plus dynamique.

La spécificité de chacune des structures pourra expliquer en partie leur comportement différent face au service de lecture ; on sera notamment souvent amené à faire la distinction entre les établissements d'hébergement (centres de moyen - long séjour, maisons de retraite, foyers-logements) et les clubs de loisirs.

a) Existence ou non d'une bibliothèque et sa place dans le projet d'animation de l'établissement .

- Au niveau des structures d'hébergement , 85 % des établissements déclarent posséder une bibliothèque, 46 % d'entre elles disposant d'un local spécifique.

Même si dans bien des cas la bibliothèque se réduit vraisemblablement à un meuble installé dans des bureaux administratifs ou dans une salle polyvalente, ces chiffres témoignent d'une certaine implantation du livre dans ces structures de séjour prolongé. Le fait que 46 % des établissements indiquent disposer d'un local spécifique surprend. .. agréablement. Il aurait fallu pouvoir pousser plus loin l'investigation et apprécier quels types de locaux étaient véritablement attribués à la bibliothèque...

- Près de la moitié des clubs, par contre, ne possèdent pas de bibliothèque et seulement 19 % disposent d'un local spécifique à cet effet. Il convient de noter que les Clubs de la ville de Lyon et de la COURLY sont nettement mieux pourvus que les Clubs des communes rurales du Rhône.

De fait, on peut s'interroger sur la place qu'occupe véritablement la lecture au sein des activités d'animation proposées aux personnes âgées. (10)

(10) voir tableau annexe 7

Il semble a priori que la présence des livres dans les institutions ne s'accompagne que très rarement d'une politique d'incitation à la lecture : 9 établissements seulement sur les 92 disposant d'une bibliothèque pratiquent une animation autour du livre.

On constate que les animations privilégiées sont essentiellement de type audiovisuels. (ciné, diapo, vidéo) - 63 % dans les Maisons - ou de type "soirées-spectacles" - 67 % dans les Centres de Moyen - Long Séjour. Viennent ensuite les sorties et voyages qui représentent 75 % de l'animation des Clubs 3ème âge. Les jeux de société occupent également une place importante des activités (53 % dans les Centres de Moyen et Long Séjour, 66 % dans les Clubs...)

Ainsi, le livre est présent certes, mais apparemment bien peu "animé"...

b) Le financement :

Sur la question du financement, on note de très fortes disparités selon les types d'établissements et au sein même de ces différentes catégories.

Si les bibliothèques de structures sanitaires sont financées à 73 % par le budget de leur établissement, 7 % seulement des résidences pour personnes âgées bénéficient de cette forme de financement.

Le cas des clubs est un peu différent dans la mesure où le financement est assuré en fait par les cotisations des membres auxquelles s'ajoute parfois le montant de la location des livres (de 0,50 à 1 F par livre prêté). Néanmoins, 31 % des clubs déclarent financer leur bibliothèque sur leur budget.

En tout état de cause, le % de budget accordé à la bibliothèque est généralement infime : il est de 0,023 % en moyenne pour les établissements sanitaires... qui sont semble-t-il les mieux pourvus...

Un établissement indique procéder à des achats de livres en fin d'année si le compte "Loisirs" n'est pas épuisé...

.../...

On peut penser, sans trop s'égarer, que ce type de pratique est fréquent et que bien souvent, il n'a pas de véritable politique d'achats en matière de lecture.

Peu d'établissements ont précisé le montant du budget de leur bibliothèque.

La comparaison des crédits d'achats de documents par personne accueillie met en évidence la forte disparité des moyens selon les établissements :

de 0 Franc pour les foyers-logements à 36 Francs pour les maisons de retraite.

Pour les autres établissements, la moyenne s'établit à 6 - 7 Francs.

Ces résultats moyens cachent en fait une extrême inégalité des budgets investis : de 100 à 7.500 F.

Ainsi, une pension de famille pour retraités à Ecully pouvant consacrer 6.745 F à des abonnements de périodiques pour 17 pensionnaires, côtoie un établissement disposant de 150 F pour 72 personnes âgées.

L'investissement relativement important des crédits d'achats par personne accueillie dans les Maisons de Retraite (36 F) s'explique en partie par ce phénomène. Par ailleurs, on rencontre au sein de cet échantillon quelques communautés religieuses qui de par leur tradition spirituelle investissent beaucoup dans la lecture.

Ces quelques privilégiés ne doivent pas masquer une réalité plus courante à savoir des budgets "livres" en majorité bien inférieur à 1.000 F.

On peut relever une autre particularité des Maisons de Retraite, le fait que l'essentiel du budget est consacré à des abonnements à des périodiques - 15 établissements sur 28 ont des abonnements en cours avec une moyenne étonnante de 11 journaux et magazines!

.../...

c) Le personnel :

Il est à 100 % bénévole dans les clubs.

Dans les structures d'hébergement, le personnel qui "gère" la bibliothèque est constitué majoritairement par du personnel bénévole assez souvent d'ailleurs par les pensionnaires eux-mêmes.

Dans certains cas, c'est le personnel des établissements (personnel infirmier ou administratif) qui assure le fonctionnement de la bibliothèque, en général sur son temps de travail... avec tous les inconvénients que cela laisse supposer notamment au niveau de la disponibilité.

Seules deux résidences pour personnes âgées et un centre hospitalier disposent à temps partiel d'une animatrice qui paraît consacrer une partie de ces activités à la bibliothèque et bénéficie de la disponibilité nécessaire pour réaliser un travail d'animation autour du livre.

La question du personnel est assurément un problème crucial pour les services de bibliothèques des établissements d'accueil pour personnes âgées.

Ces établissements sont victimes de leur petite taille (100 lits en moyenne) qui explique que l'on ne peut raisonnablement faire supporter à leurs budgets les frais d'une personne spécialement affectée à la bibliothèque.

Cette absence de personnel spécifiquement attaché au service de lecture et responsable de son fonctionnement fait que bien souvent la bibliothèque reste un lieu fermé, peu accessible et peu animé.

d) Les collections :

Les collections peuvent être appréciées à partir de 3 critères :

Leur importance numérique par rapport à la population desservie, leur composition et leur taux de renouvellement. (acquisitions).

.../...

1) Nombre de documents recensés :

- 78 établissements ont indiqué l'importance de leurs fonds ; globalement, le nombre de volumes recensés est égal à 66.823 pour une population de 9.666 personnes âgées.

- 19 établissements, essentiellement des maisons de retraites — possèdent des documents audiovisuels : 1.578 au total.

- 14 établissements seulement, en majorité des établissements sanitaires, tiennent à la disposition de leurs pensionnaires des livres en gros caractères : soit au total : 470.

- 1 seul établissement, l'Hôpital de COURS LA VILLE, dispose de livres enregistrés sur cassettes : une dizaine environ.

Il convient de relever la pénurie manifeste de ces bibliothèques en livres adaptés aux problèmes spécifiques (mauvaise vue notamment) que rencontrent les personnes âgées.

2) Importance des collections et nombre de livres moyen par personne accueillie :

Toutes catégories d'établissements confondues, le nombre de livres moyens par personne accueillie s'élève à 7.

Il est de 2 seulement pour les clubs tandis qu'il atteint 25 dans les Maisons de Retraite.

Le nombre relativement élevé de livres par personne dans les Maisons de Retraite s'explique par l'importance des fonds détenus par trois établissements religieux inclus dans l'échantillon (le plus important dispose de 8.600 volumes).

En fait, sur les 78 établissements ayant indiqué l'importance de leurs fonds :

- 44, soit, plus de la moitié, ont des collections inférieures à 500 volumes.

.../...

- 27, soit, près de 35 % ont des collections inférieures à 300 volumes.

Rappelons que les normes établies en 1984 par la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires (IFLA) considèrent que le seuil de 300 volumes est un minima quelque soit la capacité d'accueil d'un établissement (11).

- 11 établissements (soit 14 %) seulement ont un fonds supérieur à 1.000 livres.

- aucun des clubs n'atteint d'ailleurs ce nombre.

On ne peut <sup>que</sup> souligner la pauvreté générale des fonds et leur concentration dans un très petit nombre d'établissements puisque 14 % d'entre eux possèdent près de 62% des collections recensées.

### 3) La composition des fonds :

La composition des fonds n'appelle pas de remarque particulière ; elle se répartit comme suit :

- Fiction : .....	81 %
- Documentaires : .....	14 %
- Périodiques : .....	5 %

### 4) Les acquisitions annuelles (exercice 1984)

39 % à peine des établissements ont bénéficié de nouvelles acquisitions en 1984.

Le nombre total de documents acquis a été de 1.344 (dont 24 audiovisuels) ce qui représente un taux d'accroissement des fonds de 2 % seulement.

Il convient de préciser que plus de la moitié des acquisitions concernent les centres de moyen, long séjour et que par contre, un seul des foyers-logement a enregistré de nouveaux acquis.

---

(11) Guide à l'usage des bibliothèques pour les malades hospitalisés, les personnes handicapées, les lecteurs à domicile (IFLA, 1984)  
N° spécial de : "Le Chariot", Bulletin de liaison des bibliothèques de malades des Hôpitaux, des Maisons de cure et de Retraite. Octobre 84

Le mode d'acquisition vient encore aggraver cette situation dans la mesure où il apparait que 83 % des acquis proviennent de dons émanant de collectivités ou d'individus extérieurs à l'établissement...ou des personnes âgées elles-mêmes.

Les établissements sanitaires, les maisons de retraite et les clubs situés à Lyon pratiquent toutefois une politique d'achats (entre 31 % et 35 % de leurs acquisitions).

Encore faut-il préciser que pour les clubs et certaines maisons de retraite, l'essentiel des acquisitions se limite à des abonnements à des périodiques.

Les acheteurs les plus faibles sont les résidences et les clubs de la COURLY et du Rhône.

De fait, dans la grande majorité des cas, les fonds détenus par les bibliothèques des établissements d'accueil et de soins pour personnes âgées sont constitués de collections "mortes" car non renouvelées régulièrement, certains achats remontent parfois à 10 ans. -

Or, on ne saurait trop insister sur l'importance du renouvellement des fonds dans ces structures qui accueillent des populations installées pour des séjours de très longue durée.

Alimentées essentiellement par des dons, ces collections ne présentent vraisemblablement pas l'aspect attrayant propre à susciter une incitation à la lecture.

e) L'activité :

- l'ouverture de la bibliothèque est en règle générale très réduite mais aussi très variable selon les établissements :

Dans les clubs, la bibliothèque est ouverte pendant les heures d'activité du club (environ deux demi-journées par semaine) ; c'est dans les maisons de retraite que la durée d'ouverture est le plus étendue (2 jour par semaine) alors que dans les résidences l'accès à la bibliothèque est bien souvent réduit à 1 ou 2 heures par semaine.

.../...

Ces moyennes recouvrent bien évidemment des durées d'ouverture très variées : de 1 heure par semaine à une ouverture permanente.

Quelques établissements déclarent même ouvrir "à la demande" ce qui paraît certes peu incitatif.

- Dans la grande majorité des cas, les bibliothèques pratiquent à la fois la consultation sur place et le prêt, bien souvent en service "libre" ce qui explique que le nombre d'emprunteurs et surtout le décompte des prêts annuels et du type de livres prêtés n'aient pu être fournis que très rarement.

- En ce qui concerne le nombre d'emprunteurs, les renseignements recueillis permettent de constater que près de 17 % des personnes âgées lisent et ce quelle que soit la catégorie d'établissements.

- La nature des documents prêtés n'ayant été fournie que par très peu d'établissements, on ne peut donner que des approximations, à titre indicatif :

- Fiction : ..... 74 %
- Documentaires : ..... 16 %
- Périodiques : ..... 10 %

Un rapide rapprochement avec la composition des fonds semblerait révéler un léger déficit des collections en périodiques par rapport à la demande.

- Ainsi qu'il a déjà été souligné précédemment, très peu d'établissements (9 précisément) pratiquent une animation autour du livre.

Les activités proposées dans ce domaine sont de deux types :

- lecture à haute voix
- discussion autour d'un livre

Une expérience mérite d'être signalée puisqu'elle regroupe, autour d'une animation sur le livre, deux résidences de personnes âgées et une bibliothèque municipale (ST FONTS).

.../...



En liaison avec l'animatrice des résidences, deux bibliothécaires de la BM interviennent dans les établissements pour animer des débats autour d'un livre sur un thème précis.

Elles assurent également un service de lecture à haute voix. Certains passages sont lus in extenso, tandis que d'autres sont résumés afin de ne pas lasser trop rapidement l'attention des personnes âgées.

Cette initiative a été entreprise devant le constat du vieillissement croissant des personnes hébergées dont l'intérêt pour la lecture s'affaiblissait.

La formule adoptée permet le maintien d'un contact avec le livre.

Les discussions autour d'un livre s'appuient toujours sur des projections de diapositives pour tenir compte de la nécessité accrue de visualisation chez les personnes âgées.

Cet exemple de collaboration amène naturellement à aborder la question des relations existant entre les bibliothèques d'établissements et les autres bibliothèques (publiques ou privées).

f) Relations avec d'autres bibliothèques :

Globalement, on dénombre 40 % de cas de relations entre des établissements pour personnes âgées et des bibliothèques "extérieures".

Ces relations se répartissent comme suit :

- 27 % avec des bibliothèques municipales
- 2 % avec la Bibliothèque Centrale de Prêt
- 11 % avec d'"autres" bibliothèques (A.B.H., Bibliothèque pour Tous, Bibliothèques de Centres Sociaux ou de Comités d'Entreprise).

De fait, une fois de plus, ces moyennes cachent des comportements très variés selon les catégories d'établissements :

.../..

\* 65 % des résidences pour personnes âgées entretiennent des relations avec les bibliothèques municipales de leur commune ; ce fort besoin de collaboration s'explique très certainement par la faiblesse de leurs propres collections qui nécessite un apport extérieur.

\* Les établissements sanitaires et les maisons de retraite partagent leurs relations entre les BM, la BCP et les "autres" bibliothèques représentées en quasi-totalité par l'Association des Bibliothèques d'Hôpitaux.

\* Les clubs quant à eux, ont établi peu de relations avec les bibliothèques publiques.

Cela s'explique aisément du fait que leur clientèle est parfaitement autonome et peut sans difficulté fréquenter si elle le souhaite, les bibliothèques de la commune.

Sous quelle forme s'établissent ces relations ?

Dans la majorité des cas, c'est sous la forme de dépôts qu'interviennent les bibliothèques publiques et, plus rarement par l'intermédiaire des bibliobus à accès direct.

- la bibliothèque municipale de Lyon dessert, dans le cadre du prêt aux collectivités :

- 22 résidences de personnes âgées (12)
- 3 clubs
- 4 centres de moyen et long séjour dépendants des Hospices Civils de Lyon. (Le Calvaire, Les Invalides, l'Hospice des Charpennes, la maison de retraite de Cuire).

- La Bibliothèque Centrale de Prêt assure des dépôts dans trois établissements du Rhône :

- le Centre de Gériatrie du Val d'Azergues à ALIX
- la Maison de Retraite du MONT D'OR à ALBIGNY
- l'Hôpital local de ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

.../...

(12) voir liste annexe 8

Le cas exceptionnel de l'Hôpital de St-Laurent-de-Chamousset est à signaler car c'est la première fois que la BCP accepte de faire un dépôt "municipal" dans un hôpital, la priorité étant généralement donnée, en cas de nouveaux dépôts, à des collectivités ouvertes à tous plutôt qu'à des demandes en milieu clos.

On constate toutefois que nombre de bibliothèques d'établissements bénéficient indirectement et souvent de façon informelle - initiatives individuelles - des dépôts de la BCP dans les écoles ou les mairies de leur commune.

En ce qui concerne les clubs, la nature des relations se limite souvent à un accès facilité à d'autres bibliothèques (de Centres sociaux, de Comités d'Entreprise...).

Les établissements adhérents à l'Association des bibliothèques d'hôpitaux bénéficient en plus des dépôts de livres, des prestations de bénévoles assurant la distribution des livres à la chambre du malade et de l'aide précieuse du Comité de lecture de l'A.B.H. pour le choix des ouvrages.

A l'hôpital de COURS LA VILLE un système similaire a été instauré : des personnes de la commune visitent une fois par semaine les personnes âgées, leur apportant des livres... mais aussi les dernières nouvelles du village!

Mais ces expériences restent encore trop ponctuelles et ne concernent qu'une minorité d'établissements...

#### EN RESUME :

Les services de lecture des structures d'accueil et de soins pour personnes âgées se caractérisent dans la majorité des cas par :

- des fonds peu importants, peu renouvelés par manque de moyens, alimentés essentiellement par des dons et généralement mal adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées.

Rares sont les établissements disposant de livres en gros caractères ou enregistrés sur cassettes.

.../...

- un personnel bénévole ou non spécifiquement affecté à la bibliothèque, donc peu disponible et, dans tous les cas, non qualifié.

- une animation autour du livre quasiment inexistante.

Tous ces éléments rendent assurément peu attrayantes et bien peu incitatives ces bibliothèques pour une catégorie de population qui déjà a des difficultés à appréhender la lecture.

Comment expliquer et analyser le sous-équipement des services de lecture dans les établissements pour personnes âgées ?

- La petite taille de l'ensemble de ces établissements ( 100 lits en moyenne) est un obstacle certain puisqu'elle détermine très largement le manque de moyens (en crédits et en personnel) affectés à la bibliothèque. Les restrictions budgétaires intervenues depuis quelques années accentuent ce phénomène et expliquent qu'on accorde la priorité à d'autres secteurs (notamment les soins) plutôt qu'aux loisirs.

- Du côté des responsables d'établissement, on évoque très souvent la moyenne d'âge élevée des personnes accueillies (80 ans dans les résidences, 85 ans dans les maisons de retraite) qui suppose un état général fragilisé et entraîne un certain désintérêt pour la lecture.

- D'autres font référence également à un manque d'habitude à la lecture, suggérant ainsi une explication d'ordre socio-culturel plutôt que physiologique.

Il semble toutefois que les établissements s'appuient trop facilement sur ces arguments pour justifier le fait qu'ils vivent sur leur acquis en matière de livres. Se fondant sur l'idée que les ouvrages qu'ils possèdent suffisent à combler les besoins de leurs pensionnaires certains ne souhaitent même pas établir une collaboration avec les bibliothèques publiques.

.../...

De fait, l'idée très largement répandue selon laquelle les personnes âgées ne lisent pas peut s'expliquer par la spécificité même de ce "public" : le 3e âge représente une catégorie de lecteurs qui réclament une attention et un encouragement à la lecture tout particulier.

En l'absence de cette incitation à la lecture, on évoque souvent le manque d'allant des personnes âgées qui en fait un public peu "gratifiant" pour les bibliothécaires, —il est arrivé que les passages de bibliobus soient supprimés car ils attireraient un nombre trop réduit de lecteurs. —

Ainsi, obstacles matériels et psychologiques se conjuguent pour enrayer le développement des services de lecture dans ces établissements.

Par ailleurs, j'ai pu constater en m'entretenant avec les responsables des établissements et avec les professionnels de la lecture publique qu'il y avait une certaine méconnaissance réciproque des deux milieux.

Cette méconnaissance est surtout marquée chez les établissements qui bien souvent ne paraissent pas connaître les possibilités que peuvent leur offrir les bibliothèques publiques.

Il est intéressant de signaler à ce propos que dans les jours suivants l'envoi de cette enquête aux établissements, la BCP recevait une demande de dépôt émanant d'une Maison de Retraite...

Il semblerait donc utile d'entreprendre une action d'information et de sensibilisation auprès des responsables d'établissements concernés.

## TROISIEME PARTIE

PERSPECTIVES D'AVENIR ET PROPOSITIONS  
POUR UNE AMELIORATION DES SERVICES  
DE LECTURE EN FAVEUR  
DES PERSONNES AGEES

PERSPECTIVES D'AVENIR ET PROPOSITIONS POUR UNE AMELIORATION  
DES SERVICES DE LECTURE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

A - PERSPECTIVES D'AVENIR

a) Evolution de la Politique Sociale :

Si l'action du Ministère de la Santé en faveur des Personnes Agées est axée sur l'amélioration des conditions d'hébergement, elle s'oriente néanmoins de plus en plus vers le développement des alternatives à l'hospitalisation.

La priorité est désormais donnée à la mise en place de structures et de services destinés à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (soutiens financiers divers, aide ménagère, soins à domicile...).

Pourquoi pas : aide à la lecture ? pour ces populations qui risquent de se trouver marginalisées par rapport à tout réseau de lecture.

*écrite ?*

b) Evolution de la population âgée :

Il est fortement prévisible que le vieillissement démographique va aller en s'accroissant.

D'après les prévisions de l'INSEE, sur la base des tendances actuelles, la proportion des personnes âgées est destinée à croître durablement (13). Une accentuation du processus de vieillissement est prévu à l'horizon 2010.

En outre, corrélativement à l'allongement de la durée de la vie, la proportion des personnes très âgées (+ de 75 ans) est appelée à s'accroître; on prévoit + 17 % d'augmentation entre 1985 et 1990.

Cette évolution laisse présager que l'on va rencontrer dans les établissements pour personnes âgées des personnes de plus en plus dépendantes .

D'ores et déjà, dans le département du Rhône, plus de 53 % des personnes hébergées ont dépassé 80 ans dans les Maisons de Retraite, et 43 % dans les foyers-logement.

(13) voir tableau annexe 9

L'évolution qui s'annonce rend plus que jamais nécessaire la prise en compte des besoins spécifiques de ce public.

B) Quelques propositions pour une amélioration des services de lecture en faveur des personnes âgées.

L'évolution prévisible de la population âgée ainsi que le sous-équipement actuel des structures d'accueil qui lui sont consacrées, rendent impératives le développement de nouvelles formes d'accès au livre et de projets d'incitation à la lecture en faveur de ce public spécifique.

Il ne s'agit pas d'émettre des vœux "utopiques" mais d'essayer de proposer quelques orientations d'action en s'appuyant sur les besoins qui ont pu être ressentis au cours de l'enquête.

a) Un accès amélioré au livre

1) Les dépôts de livres :

Il est apparu que les dépôts de livre étaient essentiels pour les établissements étudiés dans la mesure où ils permettaient de renouveler des fonds excessivement vieillissés et par là même peu incitatifs.

Les dépôts constituent parfois l'accès unique au livre et il serait vivement souhaitable de les développer.

37 % des établissements d'hébergement interrogés se sont déclarés favorables à une collaboration avec les bibliothèques publiques sous la forme de dépôts.

Ces établissements souhaitent pouvoir disposer non seulement de livres mais aussi d'ouvrages en gros caractères, de cassettes et de diapositives.

Il reste à espérer que ces demandes ne se heurtent pas à des problèmes de moyens et que les bibliothèques publiques pourront y faire face...

.../...



## 2) Le service de prêt de livres à domicile :

Il semble que ce type de service ait une vocation à se développer compte tenu des éléments évoqués précédemment, qui vont multiplier le <sup>nombre de</sup> personnes âgées résidant à leur domicile.

*compte tenu des objectifs de "maintien à domicile" des pers. sociales* | *tr. dir. aux USA par la poste*

Celles-ci dans la mesure où elles sont incapables de se déplacer doivent pouvoir bénéficier des prestations au même titre que les autres usagers des bibliothèques publiques.

19 % des établissements d'hébergement ont estimé que les personnes âgées seraient intéressées par ce service. (14)

16 % des personnes âgées interrogées à titre individuel s'y sont déclaré favorables. La seule crainte exprimée a été celle d'un service payant... (15)

### Point des équipements existants.

Sur le Rhône, le prêt de livre à domicile est encore peu répandu.

Il a été longtemps le fait de quelques initiatives individuelles et isolées avant de commencer à être pris en compte par des organismes publics.

- à VILLEURBANNE, l'Office Villeurbannais des personnes âgées (OVPA) assure, par le biais d'un de ses services de soins à domicile le prêt de livres à domicile dans le quartier de Cyprian-les-Brosses.

Les livres sont prêtés par la Bibliothèque Municipale de Villeurbanne et distribués auprès des personnes âgées par les aides soignantes.

Ce service qui fonctionne depuis maintenant plus d'un an touche environ une trentaine de personnes sur le quartier concerné. Cette expérience prouve qu'un service de ce type peut effectivement fonctionner et qu'il correspond à un besoin.

De l'avis de Mme VALLET responsable de l'OVPA, il semble qu'il y ait de façon générale une certaine réticence de la part des gens

(14) voir tableau annexe 6

.../...

(15) voir tableau annexe 5

qui pourraient promouvoir la lecture chez les personnes âgées... la plupart n'y croient pas. Ainsi, plusieurs services de soins à domicile, associés à l'expérience, ont abandonné en cours de route...

De fait, on aurait techniquement des facilités pour mettre en place ce prêt à domicile, l'expérience citée le prouve - mais on manquerait de gens motivés pour le faire fonctionner.

- à LYON, fonctionne depuis janvier 1985 un service de Bibliothèque à domicile (BAD) géré par une association loi 1901. Ce service a comme membres fondateurs : la Bibliothèque Municipale de LYON, l'Association des Bibliothèques d'Hôpitaux, le Centre du Rhône d'Information et d'Action Sanitaire (CRIASS) ainsi qu'une animatrice bénévole du 4e arrondissement.

L'Association B.A.D. s'adresse selon ses statuts - joint en annexe - (16) "aux personnes dans l'incapacité de se déplacer et résidant dans la commune de Lyon".

ELLE A POUR OBJET :

- le prêt à domicile de livres et documents prêtés par la Bibliothèque Municipale de Lyon.

- la promotion de la lecture et des bibliothèques auprès des personnes desservies.

"L'Association se réserve la possibilité, en accord avec la bibliothèque, sur décision de l'Assemblée Générale, et dans la mesure de ses moyens d'élargir son action à d'autres catégories de personnes ne bénéficiant pas, pour diverses raisons d'un accès aisé à la lecture".

Les personnes qui assurent le prêt sont toutes bénévoles.

Pour l'instant, on dénombre :

30 lecteurs inscrits et 21 visiteurs bénévoles.

Le nombre de prêts réalisés n'est pas évalué à l'heure actuelle.

Il est encore trop tôt pour dresser le bilan d'un service qui s'ébauche à peine et paraît encore mal connu de la population.

Mme DEVAVIT, vice-présidente de l'Association estime que ce système de visiteurs bénévoles pourrait s'étendre à des personnes hébergées en Maisons de Retraite car il permet d'établir une relation privilégiée, plus stimulante pour la personne âgée.

En tout état de cause, il est certain que cette formule exige beaucoup de disponibilité et de dynamisme de la part des personnes qui en prennent la charge pour que le service rendu acquière une réelle efficacité.

b) Une véritable politique d'incitation à la lecture

1) proposer aux personnes âgées des livres plus adaptés à leurs besoins :

Ouvrages en gros caractère, enregistrés sur cassettes... et de façon générale des livres très illustrés ou se prêtant à une lecture fractionnée dans le temps.

Il conviendrait de proposer également des auxiliaires à la lecture (loupes, tourne pages...)

\* 19 % des personnes âgées de plus de 75 ans ont exprimé leurs souhaits de pouvoir disposer de livres écrits plus gros.

Actuellement, 4 éditeurs commerciaux proposent des ouvrages en gros caractères :

- Laurence Olivier Four (éditions Large Vison)
- Les Editions <sup>LA</sup>CHAUMIERE (Les Lettres Visibles)
- Les Editions Large Vision de l'Outaouais
- Les Editions Chardon Bleu (destinées surtout aux enfants)

Le plus important est Laurence Olivier Four qui, autrefois orienté vers les textes classiques (Balzac, Flaubert, Maupassant) a renouvelé son catalogue en l'ouvrant à des auteurs contemporains (Nicole Avril, Christine Arnothy, Philippe Bouvard, Cavanna...).

.../...

Il propose environ 600 titres... pas toujours véritablement disponibles selon l'avis des bibliothécaires et semble avoir des difficultés à maintenir son entreprise.

Les éditions la CHAUMIERE, quant à elles, diffusent seulement à partir d'un certain quota de commandes.

En fait, actuellement, en France, la production disponible d'ouvrages en gros caractère est très limitée et il serait souhaitable que ce type d'édition soit financièrement encouragé par les pouvoirs publics.

Il convient de signaler pour information qu'au Canada et aux Etats-Unis, ce type de collections est très développé. Elles répondent donc bien à un besoin réel de la population.

Le choix d'ouvrages en large vision de la Library of Congress est presque aussi vaste que celui des ouvrages courants. Il leur est réservé un département spécial qui édite un catalogue des ouvrages en caractère spéciaux (braille et gros caractères...).

\* Le principe des livres enregistrés sur cassettes a par contre suscité peu d'intérêt (5 % seulement des personnes interrogées s'y sont déclarées favorables).

Est-ce parce que les personnes âgées ne possèdent que rarement des magnétophones et appréhendent de les utiliser ?

De fait, les expériences lancées dans ce domaine ont révélé qu'écouter un livre enregistré est aussi fatigant, si non plus, que l'acte de lecture.

L'enregistrement sur cassettes doit donc de préférence être réservé à des textes courts (poèmes, contes, nouvelles...).

## 2) Développer une animation autour du livre :

L'animation apparaît indispensable dans la mesure où il ne suffit pas de proposer - ou de stocker - des livres, il faut inciter les personnes âgées à lire... plus que tout autre public.

.../...

Cette animation peut revêtir des formes variées : débats autour d'un livre ou d'un thème, lecture à haute voix et pourquoi pas ? ... enregistrement de la "mémoire" des personnes âgées.

L'essentiel est d'essayer de maintenir le plus possible un contact avec le livre. Dans cette optique, tout peut être imaginé...

La BCP de l'Aveyron a organisé en mars 1985 une réunion-débat de sensibilisation sur le thème de la lecture et des personnes âgées. Elle a réalisé à cette occasion une sélection d'ouvrages concernant les personnes du 3e âge (17).

En ce qui concerne la lecture à haute voix, on constate que 8 % des personnes consultées sont intéressées - surtout les personnes âgées de plus de 75 ans.

28 % des établissements d'hébergement ont estimé que cette formule serait intéressante pour les personnes âgées.

De fait, cette pratique qui s'apparente à "l'heure du conte" pour les enfants paraît recueillir un certain succès dans les établissements qui la pratiquent.

A ce propos, on peut citer une initiative de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Mans (18) qui en liaison avec la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, a organisé un stage de formation d'animateurs en lecture auprès des personnes âgées.

Le stage était ouvert aux animateurs, aides soignants, professionnels et bénévoles exerçant dans des établissements de soins, de moyen-long séjour et dans des logements-foyers.

Outre l'apport pédagogique sous forme d'informations pratiques et d'aide à la réflexion, ce type d'action présente l'intérêt de provoquer un échange au niveau des expériences vécues ; il permet d'une part, de mieux faire connaître les services offerts par les bibliothèques publiques pour faciliter ou améliorer la lecture des personnes âgées et d'autre part, de sensibiliser les responsables de la lecture publique

(17) voir liste annexe 11

(18) BCP de la Sarthe : nouveaux publics pour le livre et la lecture in : livre Hebdo du 9.7.84.

A ce titre, il mériterait d'être développé dans la mesure où il peut contribuer à créer des liens entre les personnels et responsables d'institutions pour personnes âgées et les professionnels du livre et amorcer ainsi, une collaboration entre les deux secteurs.

\*

\*

\*

## C O N C L U S I O N

---

L'amélioration du service de lecture des structures d'accueil et de soins pour personnes âgées passe par le développement de leurs relations avec les bibliothèques publiques (Bibliothèques Municipales et Bibliothèques Centrales de prêt).

En effet, ces établissements doivent pouvoir s'appuyer sur des techniciens aptes à satisfaire leurs demandes au même titre que les usagers pouvant accéder directement aux services de lecture publique.

Cette collaboration devrait se traduire par la mise à disposition de collections adaptées, éventuellement de personnel, et par le développement d'activités d'animation communes afin de permettre l'implantation au sein de ces structures d'un service de lecture véritablement efficace.

Par ailleurs, les responsables de la lecture publique seront amenés à développer de nouvelles formes d'intervention (prêt à domicile) pour prendre en charge des populations isolées par rapport à tout réseau de lecture.

L'extension des activités des bibliothèques à ce nouveau public nécessitera certes plus de moyens mais aussi et avant tout plus d'échanges entre les partenaires concernés, bibliothèques publiques et organismes sociaux intervenant auprès des personnes âgées.

## B I B L I O G R A P H I E

OUVRAGES GENERAUX.

1 - COMTE (Henri). Les Bibliothèques Publiques en France. - LYON : presses de l'ENSB, 1977.

2 - DURAND-BARTHEZ (Manuel). Les Bibliothèques d'Hôpitaux de la région lyonnaise. - Lyon : ENSB, 1976.

3 - FRANCE. Ministère de la Culture. Les Bibliothèques en France : Rapport au Premier Ministre établi en juillet 1981 / par un groupe interministériel présidé par Pierre VANDEV OORDE directeur du livre. - Paris : DALLOZ, 1982. - p. 203-228.

4 - FRANCE. Ministère de la Culture. pour une politique nouvelle du livre et de la lecture / Bernard PINGAUD, Jean-Claude BARREAU. - Paris : DALLOZ, 1982. - p. 251-255.

POLITIQUE SOCIALE ET DEMOGRAPHIE.

5 - FRANCE. Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. Secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées. - Vieillir en France : rapport de la France pour l'assemblée mondiale sur le vieillissement, 1983.

6 - Les personnes âgées en France : résultats du recensement de mars 1982. N° spécial de : Informations rapides. n° 35, juin 1984.

7 - RHONE. Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. - Eléments d'appréciation pour une politique d'action sociale en faveur des personnes âgées dans le département du Rhône. 1981.



LES PERSONNES AGEES ET LA LECTURE.

8 - BOUTRY-CHOILLOT ( Marie-Thérèse). Une Bibliothèque et ses lecteurs : qui lit quoi à Anthony ?

In : Bulletin d'Information de l'Association des Bibliothécaires Français.  
n° 125, 4e trimestre 1984.

9 - CONQUET (André). Lecture et troisième âge.

In : Communication et Langages. n° 37, 1er trim. 1978. p. 48.57.

10 - GRUBB (Elisabeth, Ann). Reading interests and activity of older adults and their sense of life satisfaction. Ann Arbor : University Microfilms International, 1982.

11 - La Lecture et les personnes âgées hospitalisées.

N° Spécial de : Le Charriot : Bulletin de liaison des bibliothèques de malades des hôpitaux, maisons de cure et de retraite.

n° 6, 4e trim. 1981.

12 - Loisirs et personnes âgées.

N) Spécial de : Gérontologie et société. déc. 1980 - janv. 1981.

13 - Pratiques culturelles des personnes âgées : comparaison 1981/1974.

Dossier réalisé par Notre Temps et Profession 3e âge, 1982.

BIBLIOTHEQUES ET PERSONNES AGEES.

14 - BONY (Françoise). Lire en dehors des lieux traditionnels.

In. Livres Hebdo. n° 47, nov. 1983.

15 - DENAVIT (S). Bibliothèque à domicile.

In : Le Charriot : Bulletin de liaison des bibliothèques de malades des hôpitaux, des maisons de cure et de retraite. N° 20, 2e trim. 1985.

16 - FRANCE. Direction du Livre et de la Lecture.

- Rapport sur l'extension du livre et de la Lecture : hôpitaux, prisons, entreprises  
/ Isabelle jan. - (Paris) : Direction du Livre, 1983.

.../...

17 - Guide à l'usage des bibliothèques pour les malades hospitalisés ,  
les personnes handicapées, les lecteurs à domicile.

N° Spécial de : Le Charriot : bulletin de liaison des bibliothèques  
de malades des hôpitaux, maisons de cure et de retraite. Oct. 1984.

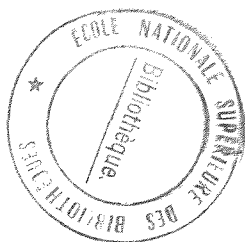
18 - GUYONNET (Odile). Rapport sur la lecture publique auprès des populations  
captives. - [Lyon] : [Bibliothèque Municipale], 1983.

19 - KLEIMAN (Allan). Brooklyn's Services to the Ageing Program :  
providing library service to all the ederly.

In : Library journal. 108 (6), mars 1983, p. 556.557.

20 - MUCCI (Fernand). La Bibliothèque : une ressource adaptable pour les  
personnes âgées.

In : Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Québécois  
n° 25, janv. avril 1984, p. 7-10.



A N N E X E S

LES PERSONNES AGEES ET LA LECTURE

\*\*\*\*\*  
 ~~~~~

(Questionnaire adressé aux établissements de soins  
 et d'hébergement de personnes âgées et aux clubs de retraités.)

Identification de l'établissement ou du club :

. Dénomination et adresse :

. Nature de l'organisme :

- Foyer Logement
- Maison de Retraite
- Centre de Long Séjour
- Club

0 - Votre organisme possède-t-il une bibliothèque ?  /  /  /

1 - LOCAUX

10 - La bibliothèque dispose-t-elle d'un local  
 spécifique ?  /  /  /

2 - FINANCEMENT ET BUDGET

20 - Nature et forme du financement :

.../...

200 - par le budget de l'établissement /oui/ / /non/  
(ou du club).

Si oui, préciser le % de crédits affectés  
à la bibliothèque par rapport à l'ensemble  
du budget : %

201 - par subventions :

- Conseil Général : %  
- Municipalité : %  
- Autres : %

202 - par cotisations : %

21 - Montant du budget de fonctionnement de la bibliothèque  
(exercice 1984) : F/

dont crédits affectés à l'achat de livres et  
documents audio-visuels : F/

3 - / PERSONNEL /

30 - salarié (en équivalent temps plein) :

31 - bénévole :

4 - / LES COLLECTIONS /

40 - Importance et composition du fonds :

400 - Nombre de volumes (approximatif) :

401 - Nombre de documents audio-visuels (approximatif) :  
(disques, cassettes, films, vidéo-cassettes)

402 - Autres :

4020 . livres imprimés en gros caractère :

4021 . livres enregistrés sur cassettes :

41 - Répartition par genre (évaluation en %) :

410 - Ouvrages de fiction (romans\*...) : %

411 - Ouvrages documentaires (histoire, science\*) : %

412 - Journaux et périodiques (historiques, scientifiques,  
d'information, de distractions\*) : %

42 - Nombre et modes d'acquisitions.

420 - Nombre d'acquisitions annuelles (exercice 1984) :

- Nombre de volumes :

- Nombre d'abonnements en cours à des périodiques :

- Nombre de documents audio-visuels acquis :

421 - Modes d'acquisitions (évaluer la part de chacun de  
ces modes dans le total des acquisitions.)

- Achats : %

- Dons : %

- Dépôts ou prêts émanant d'autres bibliothèques : %  
(Précisez lesquelles :

\* Citer les 2 catégories les plus représentatives.

.../...

5 - / ACTIVITE /

50 - Jours et heures d'ouvertures :

|                              |                |                |
|------------------------------|----------------|----------------|
| 51 - Consultations sur place | <u>/oui/ /</u> | <u>/non/ /</u> |
| ou prêt                      | <u>/oui/ /</u> | <u>/non/ /</u> |
| ou les deux                  | <u>/oui/ /</u> | <u>/non/ /</u> |

52 - Nombre d'inscrits (année 1984) :

53 - Nombre d'emprunteurs (année 1984) :

54 - Nombre de prêts annuels (année 1984) :

. Préciser éventuellement (en%)

|                                   |   |   |
|-----------------------------------|---|---|
| - ouvrages de fiction (romans...) | : | % |
| - documentaires divers            | : | % |
| - périodiques                     | : | % |

55 - Y a-t-il d'autres activités de type "animation" ?  
(lecture à haute voix, débats...) :6 - / EXISTENCE DE RELATIONS AVEC D'AUTRES BIBLIOTHEQUES /60 - avec une bibliothèque municipale ? /oui/ / /non/ /61 - avec la bibliothèque centrale de prêt  
du département ? /oui/ / /non/ /62 - avec d'autres bibliothèques ou orga-  
nismes ? (Préciser leurs noms) /oui/ / /non/ /

63 - Nature des relations.

630 - dépôts de livres : /oui/ / /non/ /631 - formation : /oui/ / /non/ /632 - Autres : /oui/ / /non/ /64 - Difficultés essentielles rencontrées dans le cadre de ces  
relations ou pour créer ces relations ?

-

-

-

.../...

7 - / PRECISER, PAR ORDRE DE PRIORITES, LES ACTIVITES CULTURELLES /  
 / OU DE LOISIRS QUE VOTRE ETABLISSEMENT, OU VOTRE CLUB, PROPOSE /  
 / A SES USAGERS ? /

8 - / SUGGESTIONS /

80 - Les personnes âgées seraient-elles intéressées par :

800 - la mise en place d'un service de lecture  
 à haute voix (en établissements, ou à  
 domicile) ?

/oui/ / /non/ /

801 - le développement d'un service de prêts  
 de livres à domicile ?

/oui/ / /non/ /

81 - Seriez-vous favorable à un développement de vos relations  
 avec les bibliothèques publiques (bibliothèques municipales,  
 bibliothèque centrale de prêts...)

810 - par le biais de dépôts de livres dans  
 votre établissement ?

/oui/ / /non/ /

811 - sous une autre forme ? (à préciser)

---oo0oo---

## DÉPARTEMENT DU RHONE

LYON, LE 21 MARS 1985

DIRECTION DES AFFAIRES  
SANITAIRES ET SOCIALES

245, Rue Garibaldi

69399 LYON CEDEX 3

Tél. (7) 862-20-33 - Poste 716

TUTELLE ET CONTROLE

SECTEUR

PERSONNES AGEES

HD/CM

LES RETRAITES ET PERSONNES AGEES ET LA LECTUREDANS LE DEPARTEMENT DU RHONE

\* Lieu de Résidence :

(ville ou village)

\* Age :

1 - Aimez-vous la lecture ? oui un peu pas du tout2 - Si vous ne lisez pas ou peu, est-ce parce que : vous avez des difficultés à vous procurer des livres vous éprouvez des difficultés liées à votre état général (fatigue, mauvaise vue...) vous préférez d'autres formes de loisirs : - Télévision - Radio - Autres (tricot, couture, cartes,...)  
(Préciser.)

.../...



3 - Si vous lisez, que lisez-vous ?

- Biographies, souvenirs.
- Romans d'amour.
- Romans d'aventure
- Romans policiers
- Romans photos
- Prix littéraires
- Ouvrages d'actualité
- Ouvrages religieux
- Ouvrages historiques
- Documentaires (scientifiques, historiques...)
- Journaux, magazines. (Lesquels ?)

4 - D'où viennent les livres que vous lisez ?

- Les empruntez-vous ?
- à la famille
- à des amis
- à une bibliothèque
- autres modes d'emprunts (Préciser)
- Les achetez-vous ?
- en librairie
- par l'intermédiaire de Club de vente par correspondance (type France Loisirs)

5 - Suggestions.

Auriez-vous besoin de livres

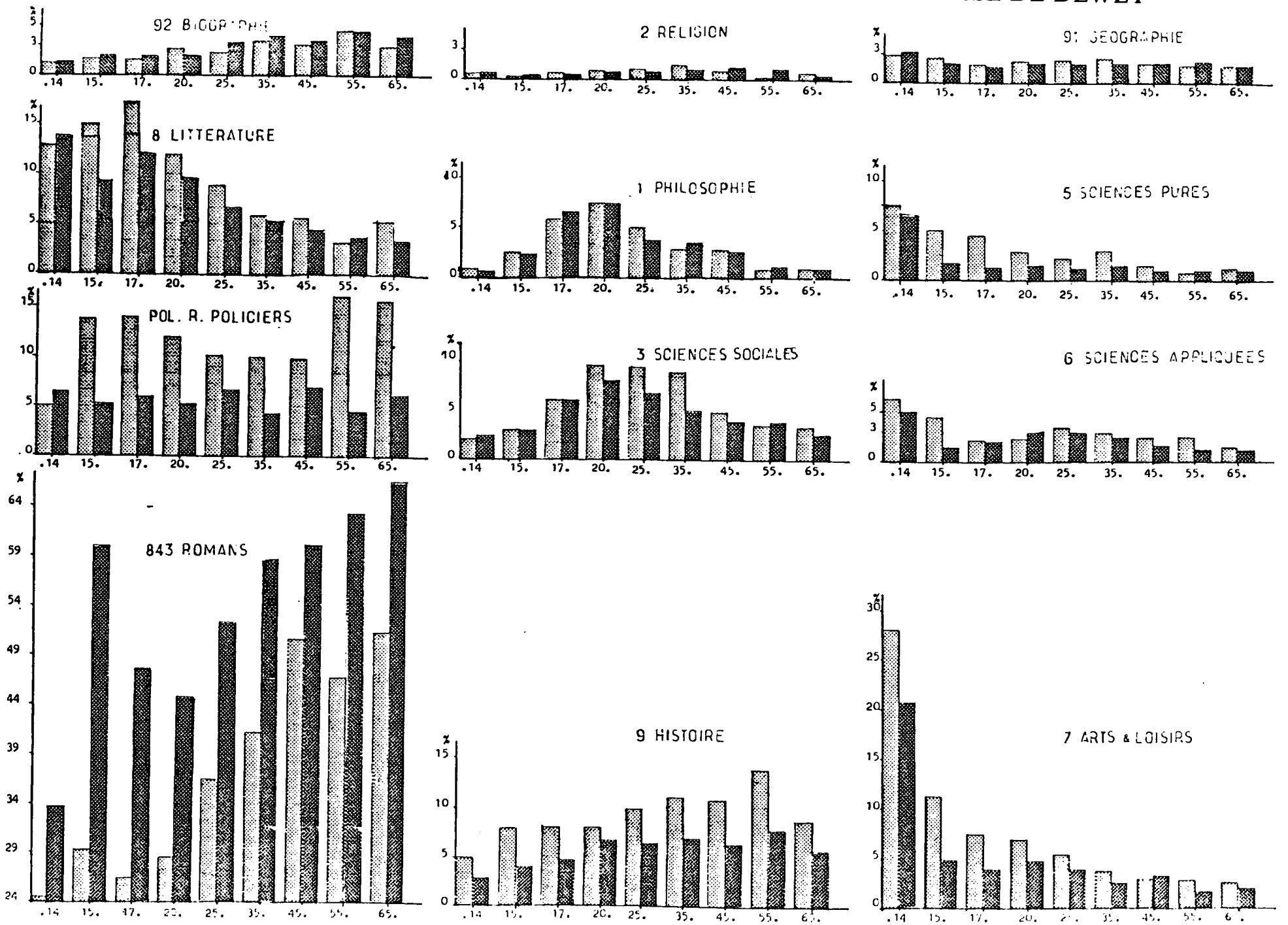
- écrits plus gros
- enregistrés sur cassettes

Si vous vivez à votre domicile, seriez vous favorable à la mise en place

- d'un service de prêt de livres à domicile
- d'un service de lecture à "haute voix" à domicile.

Merci d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire.

# % DES EMPRUNTS DE CHAQUE CLASSE D'ÂGE SELON LA CLASSE DE DEWEY



Lisent un quotidien...

|           | Tous les jours<br>a | Plusieurs fois par semaine<br>b | a + b | 1 fois par semaine | Plus rarement | Jamais |
|-----------|---------------------|---------------------------------|-------|--------------------|---------------|--------|
| Ensemble  | 55,1                | 7,5                             | 62,6  | 8,4                | 5,8           | 23,2   |
| 60 a et + | 67,6                | 6,0                             | 73,6  | 5,3                | 3,8           | 17,4   |
| Inactifs  | 66,0                | 6,1                             | 72,1  | 4,9                | 3,8           | 19,2   |
|           |                     |                                 |       |                    |               |        |
| Ensemble  | 46,1                | 10,3                            | 56,4  | 9,0                | 5,9           | 28,7   |
| 60 - 69 a | 61,4                | 6,1                             | 67,5  | 6,8                | 2,3           | 23,4   |
| 70 a et + | 59,9                | 4,3                             | 64,2  | 3,8                | 2,7           | 29,3   |
| 60 a et + | 60,6                | 5,1                             | 65,7  | 5,1                | 2,5           | 26,7   |
| Inactifs  | 62,1                | 5,6                             | 67,7  | 4,7                | 2,4           | 25,0   |

TABLEAU 23 : LECTURE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE

Lisent un quotidien, au moins occasionnellement...

|           | Ensemble | Dont un quotidien |               | a et b | Etranger |
|-----------|----------|-------------------|---------------|--------|----------|
|           |          | National<br>a     | régional<br>b |        |          |
| Ensemble  | 71,0     | 18,7              | 59,7          | 7,5    | 1,0      |
| 60 - 69 a | 76,5     | 16,2              | 66,5          | 6,3    | 6,4      |
| 70 a et + | 70,2     | 13,3              | 62,9          | 6,0    | 0,3      |
| 60 a et + | 73,0     | 14,6              | 64,5          | 6,1    | 0,3      |
| Inactifs  | 74,7     | 15,4              | 66,4          | 7,2    | 0,4      |

LECTURE DES PERIODIQUES

57

ent,

|          | Une revue d'actualité<br>politique ou sociale |      |     | Un magazine féminin<br>ou familial |      |     | Une revue littéraire,<br>art., scient., hist.. |      |     |      |
|----------|-----------------------------------------------|------|-----|------------------------------------|------|-----|------------------------------------------------|------|-----|------|
|          | a                                             | b    | c   | a                                  | b    | c   | a                                              | b    | c   |      |
| ensemble | 16,6                                          | 9,8  | -   | 26,8                               | 15,7 | -   | 12,2                                           | 10,5 | -   | 1974 |
| sa et +  | 14,9                                          | 5,6  | -   | 27,4                               | 13,7 | -   | 10,1                                           | 8,1  | -   |      |
| actifs   | 14,3                                          | 5,4  | -   | 27,9                               | 13,5 | -   | 10,0                                           | 9,1  | -   |      |
|          |                                               |      |     |                                    |      |     |                                                |      |     |      |
| ensemble | 13,2                                          | 10,7 | 7,1 | 20,3                               | 14,7 | 7,3 | 11,3                                           | 11,5 | 6,6 | 1981 |
| 69       | 14,8                                          | 4,9  | 7,7 | 23,3                               | 12,5 | 5,7 | 9,0                                            | 7,4  | 5,7 |      |
| et +     | 11,9                                          | 3,9  | 3,8 | 20,7                               | 10,0 | 5,1 | 6,4                                            | 4,2  | 4,4 |      |
| et +     | 13,2                                          | 4,3  | 9,6 | 21,8                               | 11,1 | 5,4 | 7,6                                            | 5,6  | 5,0 |      |
| actifs   | 14,2                                          | 5,5  | 5,2 | 22,4                               | 10,4 | 4,5 | 7,0                                            | 5,6  | 5,4 |      |

Régulièrement

De temps en temps

Rarement

Ont lu des livres au cours des 12 derniers mois,

Dont

|          | Total | 1 à 4 | 5 à 9 | 10 à 14 | 15 à 19 | 20 à 24 | 24 à 29 | 50 à + | Moyenne<br>en livres |
|----------|-------|-------|-------|---------|---------|---------|---------|--------|----------------------|
| Ensemble | 69,7  | 14,3  | 9,3   | 13,1    | 3,8     | 6,5     | 8,9     | 12,6   | 28                   |
| + 60 a   | 57,0  | 14,7  | 8,1   | 9,4     | 3,3     | 4,9     | 5,2     | 10,1   | 25,9                 |
| Inactifs | 57,1  | 14,0  | 7,9   | 9,3     | 3,8     | 5,3     | 5,5     | 10,1   | 26,5                 |
|          |       |       |       |         |         |         |         |        |                      |
| Ensemble | 74,0  | 18,9  | 9,0   | 13,4    | 4,3     | 7,7     | 8,3     | 10,3   | 20,3                 |
| 60 - 69  | 64,4  | 16,4  | 5,4   | 14,8    | 4,3     | 6,5     | 5,3     | 7,9    | 19,6                 |
| + 70 a   | 48,9  | 13,9  | 6,3   | 6,8     | 1,9     | 5,3     | 4,5     | 7,8    | 20,0                 |
| + 60 a   | 55,7  | 15,0  | 5,9   | 10,4    | 3,0     | 5,8     | 4,8     | 7,8    | 19,8                 |
| Inactifs | 55,8  | 14,5  | 6,7   | 9,9     | 3,3     | 6,0     | 4,7     | 7,8    | 19,4                 |

## RESULTATS DE L'ENQUETE DIFFUSEE AUPRES DES PERSONNES AGEES

| Intitulé des questions                           | < 75 ans<br>(a) |      | > 75 ans<br>(b) |      | TOTAL<br>(a+b) |      |
|--------------------------------------------------|-----------------|------|-----------------|------|----------------|------|
|                                                  | Nbre            | %    | Nbre            | %    | Nbre           | %    |
| <u>avez-vous la lecture ?</u>                    |                 |      |                 |      |                |      |
| oui                                              | 26              | 53 % | 27              | 63 % | 53             | 57 % |
| un peu                                           | 19              | 39 % | 11              | 25 % | 30             | 33 % |
| pas du tout                                      | 4               | 8 %  | 5               | 12 % | 9              | 10 % |
| <u>vous ne lisez pas ou peu, pourquoi ?</u>      |                 |      |                 |      |                |      |
| difficultés ou incapacité à lire le français (1) | 2               | 4 %  | 1               | 2 %  | 3              | 3 %  |
| difficultés à vous procurer des livres           | 4               | 8 %  | -               | -    | 4              | 4 %  |
| difficultés liées à votre état général           | 11              | 22 % | 18              | 42 % | 29             | 32 % |
| vous préférez d'autres formes de loisirs :       |                 |      |                 |      |                |      |
| . TV                                             | 25              | 51 % | 24              | 56 % | 49             | 53 % |
| . Radio                                          | 21              | 43 % | 15              | 35 % | 36             | 39 % |
| . Autres                                         | 19              | 39 % | 13              | 30 % | 32             | 35 % |
| <u>vous lisez, que lisez-vous ?</u>              |                 |      |                 |      |                |      |
| Biographies, souvenirs                           | 12              | 24 % | 10              | 23 % | 22             | 24 % |
| Romans d'amour                                   | 12              | 24 % | 15              | 35 % | 27             | 29 % |
| Romans d'aventure                                | 18              | 37 % | 6               | 14 % | 24             | 26 % |
| Romans policiers                                 | 16              | 33 % | 12              | 28 % | 28             | 30 % |
| Romans photos                                    | 7               | 14 % | 5               | 12 % | 12             | 13 % |
| Prix littéraires                                 | 8               | 16 % | 7               | 16 % | 15             | 16 % |
| Ouvrages d'actualité                             | 15              | 31 % | 10              | 23 % | 25             | 27 % |
| Ouvrages religieux                               | 5               | 10 % | 4               | 9 %  | 9              | 10 % |
| Ouvrages historiques                             | 14              | 28 % | 9               | 21 % | 23             | 25 % |
| Documentaires                                    | 10              | 20 % | 10              | 23 % | 20             | 22 % |
| Journaux, Magazines                              | 30              | 61 % | 26              | 60 % | 56             | 61 % |

1) rajouté en raison des réponses positives obtenues.

| Intitulé des questions                                                             | < 75 ans<br>(a) |      | > 75 ans<br>(b) |      | TOTAL<br>(a+b) |      |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------|-----------------|------|----------------|------|
|                                                                                    | Nbre            | %    | Nbre            | %    | Nbre           | %    |
| <u>Où viennent les livres que vous lisez ?</u>                                     |                 |      |                 |      |                |      |
| les empruntez-vous                                                                 |                 |      |                 |      |                |      |
| . à la famille ?                                                                   | 7               | 14 % | 8               | 19 % | 15             | 16 % |
| . à des amis ?                                                                     | 9               | 18 % | 7               | 16 % | 16             | 17 % |
| . à une bibliothèque ?                                                             | 10              | 20 % | 9 (2)           | 21 % | 19             | 21 % |
| . autres ? (cadeaux)                                                               | 1               | 2 %  | 2               | 5 %  | 3              | 3 %  |
| les achetez-vous                                                                   |                 |      |                 |      |                |      |
| . en librairie ?                                                                   | 16              | 33 % | 13              | 30 % | 29             | 32 % |
| . par l'intermédiaire de club de<br>vente par correspondance<br>(France Loisirs) ? | 7               | 14 % | 4               | 9 %  | 11             | 12 % |
| <u>Suggestions</u>                                                                 |                 |      |                 |      |                |      |
| auriez-vous besoin de livres                                                       |                 |      |                 |      |                |      |
| . écrite plus gros ?                                                               | 5               | 10 % | 8               | 19 % | 13             | 14 % |
| . enregistrés sur cassettes ?                                                      | 3               | 6 %  | 2               | 5 %  | 5              | 5 %  |
| Si vous vivez à votre domicile, seriez-vous favorable à la mise en place           |                 |      |                 |      |                |      |
| . d'un service de prêts de livres<br>à domicile ?                                  | 7               | 14 % | 8               | 19 % | 15             | 16 % |
| . d'un service de lecture à<br>"haute voix" à domicile ?                           | 2               | 4 %  | 5               | 12 % | 7              | 8 %  |

(2) dont 2 par l'intermédiaire de la Bibliothèque à domicile du service de soins à domicile de l'Office Villeurbannais de personnes âgées.

**EQUIPEMENT EN SERVICE DE LECTURE  
DES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES DANS LE RHONE  
Mars-Avril 1985**

| TYPE<br>D'ETABLISSEMENTS                                                  | REponses   |              | ETABLISSEMENTS DISPOSANT<br>D'UNE BIBLIOTHEQUE |                          | FINANCEMENT                         |                                        |                       | LES COLLECTIONS       |                    |                                           |                           |                    |              |
|---------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|-------------------------------------------|---------------------------|--------------------|--------------|
|                                                                           | Nbre       | %            | %                                              | dont local<br>spécifique | par le Budget<br>de l'établissement | Crédits Achats<br>/personne accueillie | Nbre de docs recensés |                       |                    | Nbre de livres<br>/personne<br>accueillie | Composition du fonds en % |                    |              |
|                                                                           |            |              |                                                |                          |                                     |                                        | livres                | Doc. audio<br>visuels | gros<br>caractères |                                           | Romans                    | Documen-<br>taires | Périodique   |
| I - Etablissements<br>Sanitaires (Cen-<br>tres de Moyen -<br>Long séjour) | 18         | 54,55        | 83                                             | 67 %                     | 73 %                                | 7 F 75                                 | 13.165                | 450                   | 195                | 6                                         | 82 %                      | 14 %               | 4 %          |
| II - Maisons de<br>Retraite                                               | 29         | 42           | 97                                             | 28 %                     | 57 %                                | 36 F 00                                | 36.570                | 1035                  | 155                | 25                                        | 68 %                      | 20 %               | 12 %         |
| III - Résidences pour<br>personnes âgées<br>(foyers-logement)             | 20         | 26           | 70                                             | 50 %                     | 7 %                                 | 0                                      | 6.350                 | 0                     | 100                | 5                                         | 79 %                      | 20 %               | 1 %          |
| <b>TOTAL I + II + III</b>                                                 | <b>67</b>  | <b>37,43</b> | <b>85</b>                                      | <b>46 %</b>              | <b>50 %</b>                         | <b>16 F 00</b>                         | <b>56.085</b>         | <b>1485</b>           | <b>450</b>         | <b>11</b>                                 | <b>76 %</b>               | <b>18 %</b>        | <b>6 %</b>   |
| IV - Clubs                                                                |            |              |                                                |                          |                                     |                                        |                       |                       |                    |                                           |                           |                    |              |
| A - Lyon                                                                  | 17         | -            | 76                                             | 31 %                     | 46 %                                | 5 F 60                                 | 4.560                 | 25                    | 10                 | < 2                                       | 77 %                      | 14 %               | 9 %          |
| B - Courly                                                                | 20         | -            | 65                                             | 23 %                     | 15 %                                | 7 F 00                                 | 4.280                 | 68                    | 10                 | 3                                         | 89 %                      | 9 %                | 2 %          |
| C - Rhône                                                                 | 29         | -            | 34                                             | 0 %                      | 30 %                                | 4 F 00                                 | 1.898                 | 0                     | 0                  | 2                                         | 88 %                      | 9 %                | 3 %          |
| <b>TOTAL CLUBS</b>                                                        | <b>66</b>  | <b>18</b>    | <b>55</b>                                      | <b>19 %</b>              | <b>31 %</b>                         | <b>5 F 60</b>                          | <b>10.738</b>         | <b>93</b>             | <b>20</b>          | <b>2</b>                                  | <b>85 %</b>               | <b>10,5 %</b>      | <b>4,5 %</b> |
| <b>TOTAL I+II+III+IV</b>                                                  | <b>133</b> | <b>24,81</b> | <b>70</b>                                      | <b>35 %</b>              | <b>42 %</b>                         | <b>11 F 00</b>                         | <b>66.823</b>         | <b>1578</b>           | <b>470</b>         | <b>7</b>                                  | <b>80 %</b>               | <b>14 %</b>        | <b>6 %</b>   |



| TYPE<br>D'ETABLISSEMENTS                                              | LES COLLECTIONS (suite)                       |                                   |                            |      | ACTIVITE                                    | RELATIONS AVEC D'AUTRES BIBLIOTHEQUES |      |        |                      |        | SUGGESTIONS<br>% de réponses favorables à : |                    |                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|------|---------------------------------------------|---------------------------------------|------|--------|----------------------|--------|---------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------|
|                                                                       | acquisitions annuelles (1984)                 |                                   |                            |      | % d'esprunteurs /<br>personne<br>accueillie | Relations établies                    |      |        | Nature des relations |        | Lecture à<br>haute<br>voix                  | Prêt à<br>domicile | Développement<br>des relations avec<br>Bib. publiques<br>( dépôts) |
|                                                                       | % d'Ets ayant<br>bénéficiés<br>d'acquisitions | Nbre de<br>doc. acquis            | Mode d'acquisition<br>en % |      |                                             | BM                                    | BCP  | Autres | Dépôts               | Autres |                                             |                    |                                                                    |
|                                                                       |                                               |                                   | Achats                     | Dons |                                             |                                       |      |        |                      |        |                                             |                    |                                                                    |
| I - Etablissements<br>sanitaires (centres<br>de Moyen-long<br>séjour) | 53 %                                          | 699<br>dont :<br>14<br>audiovis.  | 35 %                       | 65 % | 18 %                                        | 33 %                                  | 11 % | 33 %   | 79 %                 | 21 %   | 28 %                                        | 17 %               | 39 %                                                               |
| II - Maisons de Retraite                                              | 57 %                                          | 313<br>dont :<br>10<br>audiovis.  | 31 %                       | 69 % | 22 %                                        | 27 %                                  | 3 %  | 7 %    | 10 %                 | 90 %   | 31 %                                        | 21 %               | 41 %                                                               |
| III - Résidences pour<br>personnes âgées<br>(Foyers-logement)         | 7 %                                           | 12                                | 2 %                        | 98 % | 13 %                                        | 65 %                                  | 0 %  | 0 %    | 85 %                 | 7 %    | 25 %                                        | 20 %               | 30 %                                                               |
| TOTAL I + II + III                                                    | 44 %                                          | 1024<br>dont 24<br>audiovis.      | 23 %                       | 77 % | 17 %                                        | 40 %                                  | 4 %  | 12 %   | 60 %                 | 42 %   | 28 %                                        | 19 %               | 37 %                                                               |
| IV - Clubs                                                            |                                               |                                   |                            |      |                                             |                                       |      |        |                      |        |                                             |                    |                                                                    |
| A - Lyon                                                              | 54 %                                          | 260                               | 31 %                       | 69 % | 12 %                                        | 12 %                                  | 0 %  | 12 %   | 50 %                 | 75 %   | 29 %                                        | 12 %               | 29 %                                                               |
| B - Courly                                                            | 0 %                                           | 0                                 | 1 %                        | 99 % | 27 %                                        | 20 %                                  | 0 %  | 15 %   | 43 %                 | 57 %   | 10 %                                        | 15 %               | 10 %                                                               |
| C - Rhône                                                             | 40 %                                          | 64                                | 1 %                        | 99 % | 15 %                                        | 3 %                                   | 0 %  | 3 %    | 0 %                  | 100 %  | 7 %                                         | 10 %               | 17 %                                                               |
| TOTAL CLUBS                                                           | 31 %                                          | 324                               | 11 %                       | 89 % | 16 %                                        | 11 %                                  | 0 %  | 9 %    | 38 %                 | 69 %   | 14 %                                        | 12 %               | 20 %                                                               |
| TOTAL I+II+III+IV                                                     | 39 %                                          | 1344<br>dont :<br>24<br>audiovis. | 17 %                       | 83 % | 17 %                                        | 27 %                                  | 2 %  | 11 %   | 55 %                 | 49 %   | 21 %                                        | 16 %               | 29 %                                                               |

**ACTIVITES CULTURELLES AUTRES QUE LA LECTURE  
PROPOSEES DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES**

| TYPE<br>DE STRUCTURE            | ANIMATIONS PROPOSEES |                        |                    |                      |      |                      |                   |         |      |
|---------------------------------|----------------------|------------------------|--------------------|----------------------|------|----------------------|-------------------|---------|------|
|                                 | JEUX DE<br>SOCIETE   | ACTIVITES<br>MANUELLES | SORTIES<br>VOYAGES | CINE-DIAPHO<br>VIDEO | TV   | SOIREES<br>ANIMATION | ERGOTHE-<br>RAPIE | CHORALE | GYM  |
| CENTRES DE MOYEN<br>LONG SEJOUR | 53 %                 | 33 %                   | 60 %               | 60 %                 | -    | 67 %                 | 20 %              | 20 %    | -    |
| MAISONS DE<br>RETRAITE          | 32 %                 | 37 %                   | 37 %               | 63 %                 | 32 % | 58 %                 | -                 | 10 %    | -    |
| RESIDENCES-FOYER<br>LOGEMENT    | 40 %                 | 40 %                   | 47 %               | 33 %                 | -    | 40 %                 | -                 | -       | 27 % |
| CLUBS                           | 66 %                 | 23 %                   | 75 %               | 20 %                 | -    | 25 %                 | -                 | 11 %    | 4 %  |

**BIBLIOTHÈQUE  
DE LA  
VILLE DE LYON**

Lyon, le 25 AVRIL 1985

Boulevard Vivier-Merle  
69431 LYON CEDEX 3  
Téléphone (78) 62-85-20

Résidences de personnes âgées desservies par le Bibliobus

ANNEE 1985

PRETS

|   |           |                           |       |      |           |
|---|-----------|---------------------------|-------|------|-----------|
| • | Résidence | MARC BLOCH                |       |      |           |
|   |           | 13, rue Marc Bloch        | 69007 | LYON | 40 livres |
| " |           | CHAZUMEAUX                |       |      |           |
|   |           | 6 rue St Vincent de Paul  | 69008 | LYON | 150 "     |
| " |           | CHARCOT                   |       |      |           |
|   |           | 34 rue Cdt Charcot        | 69005 | LYON | 120 "     |
| " |           | CONSTANT                  |       |      |           |
|   |           | 31 rue Constant           | 69003 | LYON | 100 "     |
| " |           | CUVIER                    |       |      |           |
|   |           | 150 rue Cuvier            | 69006 | LYON | 100 "     |
| " |           | DANTON                    |       |      |           |
|   |           | 3 place Danton            | 69003 | LYON | 50 "      |
| " |           | LES EUMENIDES             |       |      |           |
|   |           | 152 rue Duguesclin        | 69006 | LYON | 160 "     |
| " |           | FONDATION RAMBAUD         |       |      |           |
|   |           | 35 rue Professeur Nicolas | 69008 | LYON | 100 "     |
| " |           | JEAN JAURES               |       |      |           |
|   |           | 286 avenue Jean Jaurès    | 69007 | LYON | 100 "     |
| " |           | ABBE LARUE                |       |      |           |
|   |           | Place Abbé Larue          | 69005 | LYON | 150 "     |
| " |           | MA DEMEURE                |       |      |           |
|   |           | 14 rue Maurice Flandin    | 69003 | LYON | 40 "      |
| " |           | PERFETTI                  |       |      |           |
|   |           | 10.12 rue Perfetti        | 69001 | LYON | 160 "     |

.../...

|   |                  |                             |                  |        |            |
|---|------------------|-----------------------------|------------------|--------|------------|
| • | Résidence PRADEL | 146, Bld de la Croix Rousse | 69001            | LYON   | 180 livres |
| " | de la ROTONDE    | 8 rue de la Meuse           | 69008            | LYON   | 50 "       |
| " | SAINT RAMBERT    | 70 rue Pierre Ternier       | 69009            | LYON   | 100 "      |
| " | de la SARRA      | Place du 158ème R.I.        | 69005            | LYON   | 150 "      |
| " | SARRAZIN         | 1 rue Jean Sarrazin         | 69008            | LYON   | 110 "      |
| " | de la SAUVEGARDE | Avenue de la Sauvegarde     | La Duchère 69009 | LYON   | 100 "      |
| " | SMITH            | 65 rue Smith                | 69002            | LYON . | 260 "      |
| " | THIERS           | 171 avenue Thiers           | 69003            | LYON   | 100 "      |
| " | PIERRE VALDO     | 94 rue Pierre Valdo         | 69005            | LYON   | 100 "      |
| " | VIRICEL          | 3 rue Viricel               | 69006            | LYON   | 60 "       |
| " | JEAN ZAY         | 9 rue Jean Zay              | 69009            | LYON   | 100 "      |

PROJECTION de l'EVOLUTION des CLASSES d'AGE  
de 1980 à 1990  
dans le DEPARTEMENT du RHONE

*Source I.N.S.E.E.*

|         | 1 9 8 0 | 1 9 8 5 | 1 9 9 0 |
|---------|---------|---------|---------|
| 60 / 64 | 41 400  | 74 500  | 78 800  |
| 65 / 69 | 56 500  | 37 600  | 67 700  |
| 70 / 74 | 47 700  | 48 700  | 32 500  |
| 75 +    | 70 300  | 77 500  | 82 200  |
|         | 215 800 | 238 500 | 261 200 |
| 66 / 74 | 145 500 | 161 000 | 179 000 |

28.1.1981

# BIBLIOTHEQUE A DOMICILE

## ASSOCIATION LOI 1901

### FORMATION ET OBJET DE L'ASSOCIATION

#### Article 1 - DENOMINATION

La dénomination est : *BIBLIOTHEQUE A DOMICILE*

#### Article 2 - OBJET

Cette association a pour objet :

- le prêt à domicile de livres et de documents qui lui sont prêtés par la Bibliothèque de la Ville de Lyon.

Ce prêt s'adresse aux personnes, dans l'incapacité de se déplacer, et résidant dans la commune de Lyon.

- la promotion de la lecture et des bibliothèques auprès des personnes des-servies.

L'Association se réserve la possibilité, en accord avec la bibliothèque, sur décisions de l'Assemblée Générale et dans la mesure de ses moyens, d'élargir son action à d'autres catégories de personnes ne bénéficiant pas, pour diverses raisons, d'un accès aisé à la lecture.

#### Article 3 - SIEGE

Son siège est situé à LYON, dans les locaux de la Bibliothèque Municipale de LYON. Il pourra être transféré sur simple décision de son conseil d'administration.

#### Article 4 -

La Bibliothèque s'engage à prêter des livres à l'Association suivant les modalités réglementaires du prêt à domicile.

Toutefois, elle se réserve la possibilité de refuser le prêt à un membre de l'Association si elle juge que celui-ci ne respecte pas le règlement de la Bibliothèque.

L'Association est responsable des livres vis à vis de la Bibliothèque. Le C.R.I.A.S. a mission d'information auprès des usagers, des organismes concernés et des médias.

.../...

Article 5 - DUREE

La durée de l'Association est illimitée sauf prorogation par l'Assemblée Générale.

Article 6 - COMPOSITION

L'Association se compose :

- de membres fondateurs :

Bibliothèque de la Ville de Lyon

C.R.I.A.S.

Bibliothèque des Hôpitaux

Mme BREMOND, animatrice bénévole des volontaires du 4ème arrt.

- de membres actifs :

Sont considérées comme tels les personnes qui contribuent au prêt à domicile suivant les principes et les modalités acceptés lors de l'adhésion.

- de membres d'honneurs :

Ils sont nommés par le Conseil d'Administration et pris parmi les personnes qui rendent ou ont rendu des services à l'Association.

Article 7 - CONDITIONS D'ADHESION

Pour être membre de l'Association :

- il faut réunir des conditions d'honnêteté, de motivation et de compétence.

- il faut accepter le statut et le règlement de l'Association et de la Bibliothèque Municipale.

- il faut être agréé par le Conseil d'Administration ou par son bureau qui statue sur les demandes d'admission présentées.

Article 8 -

Cessent de faire partie de l'Association :

- ceux qui auront donné leur démission par lettre adressée au Président du Conseil d'Administration.

- ceux qui auront été radiés par le Conseil d'Administration pour non respect du règlement de l'Association ou de la Bibliothèque Municipale.

Article 9

L'Association souscrira une assurance responsabilité civile vis à vis des membres actifs.

.../...

Article 10 - RESSOURCES ↓

Les ressources de l'Association se composent de :

- des subventions qui pourraient être accordées par l'Etat, le Département, la Commune ou toute autre collectivité publique.
- des sommes éventuellement perçues en contrepartie des prestations fournies par l'Association, et de toute autre recette inhérente à son activité.
- de toutes ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

Article 11 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de douze membres au plus, élus par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Association.

Les membres du Conseil d'Administration sont rééligibles par tiers tous les trois ans.

Le Conservateur en Chef ou son représentant, le Conservateur de la Lecture Publique ou son représentant en sont membres de droit.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un bureau composé de six personnes dont :

- un président
- un vice-président
- un secrétaire
- un trésorier.

Un représentant de la Bibliothèque et du C.R.I.A.S. sont membres de droit du bureau.

Les membres du bureau sont élus pour un an et rééligibles.

La fonction du président ne pourra être tenue plus de trois années consécutives par la même personne.

Le premier Conseil d'Administration est composé de :

- Mme M. RAUCOULES, présidente
- Mme S. DENAVIT, vice-président
- Mme A. MARULA, secrétaire
- Mr P. BAZIN, Conservateur de la Lecture Publique,  
trésorier
- Mr J.-L. ROCHER, Conservateur de la Bibliothèque Municipale  
membre
- Mme D. GINDRE, membre
- Mme M.Th. BREMONT membre

Ce Conseil d'Administration est provisoire jusqu'à la première Assemblée Générale.

.../...



#### Article 12 - REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an sur convocation de son président ou du tiers de ses membres.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour lui permettre de délibérer valablement.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil se réserve la possibilité d'inviter à ces réunions les personnes dont la présence lui paraîtrait utile. Celles-ci ont voix consultative.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

#### Article 13 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association et se réunit chaque année.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du conseil sortants.

Ne devront être traitées, lors de l'Assemblée Générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

#### Article 14 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article treize.

#### Article 15 - REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration qui le fait approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts.

.../...

Article 16 - DISSOLUTION

*En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.*

Les présents statuts ont été approuvés par l'Assemblée Constitutive du 30 octobre 1984.

Le Président,

Le Secrétaire,

# BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'AVEYRON

Rue de Paraire - 12000 RODEZ

Tél. (65) 68.22.74

72

## SELECTION D'OUVRAGES POUR ADULTES POUR L'EXPOSITION "MOI MA GRAND-MÈRE"

### ROMANS

- AJAR E. - L'Angoisse du roi Salomon. - Mercure de France  
 ANGLADE J. - La Noël aux prunes. - Julliard  
     La Pomme oubliée. - Julliard ou Ed. Mon Village  
 ARIVOSALI (Sarvako). - Les Dames de Kimoto. - Stock  
 ARRIVE M. - L'Horloge sans balancier. - Flammarion  
 AUDOUARD J. - Il se fait tard pour faire la fête. - Albin Michel  
 BEAULIEU V.L. - Les Grands-pères. - Laffont  
 BEAUVOIR S. de. - Une Mort très douce. - Gallimard  
 BLONAY D. - L'Enfance aux trouses. - Gallimard  
 BOUTET G. - Ils étaient de leur village. - Denoël  
 BUCK P. - "La Vieille mère" in : La Première femme de Yuan. - Stock  
 BUHLER A. - Mamie Super. - Grasset  
 BURGUET F.A. - Grand-mère. - Grasset  
 CHALON (J.) - Une Jeune femme de soixante ans. - Fayard  
 CHAMSON A. - Il faut vivre vieux. - Grasset  
 \* CLAVEL B. - Le Voyage du père. - L.O. Four Large vision  
 CLEMENCON G. - Tombeau pour Jeanne. - Seuil  
 GARCIA-MARQUEZ G. - L'Automne du patriarche. - Grasset  
     L'Incroyable et triste histoire de la candide Erendira et  
     de sa grand-mère diabolique. - Grasset  
 GAULT C. - Tu es servie Madame. - Laffont  
 \* GENEVOIX. - La Forêt perdue. - Laurence Olivier Four Large vision  
 \* GIONO J. - Regain. - L.O. Four Large vision  
 GOMEZ-ARCOS A. - Ana-non. - Stock  
 HEMINGWAY E. - Le Vieil homme et la mer. - Livre de poche  
 HILT R. - La Doyenne. - Lattès  
 HIGGINS C. - Harold et Maud. - Gallimard, folio  
 ILAN-CHOJNOW A. - La Gambille. - Ramsay  
 INOUE Yashushi. - Histoire de ma mère. - Stock  
 JOFFO J. - La Vieille dame de Djerba. - Lattès  
 MARQUET G. - Les Années vermeil. - Calman-Lévy  
 NUCERA L. - Chemin de la lanterne. - Grasset  
 PERCY W. - Les Signes de l'Apocalypse. - Calman-Lévy  
 REY F. - Eve octogénaire. - Flammarion  
 SALLENAVE D. - Un Printemps froid. - P.O.L.  
 SAVATIER P. - Les Jeudis d'Adrienne. - Galliard  
 SINGER I.B. - Amour tardif. - Stock  
 SMITH (Robert Kimmel). - Une Vieille dame tricotait. - Laffont  
 TROYAT H. - La Dérision. - Flammarion  
 TYLER A. - Le Déjeuner de la nostalgie. - Stock

\* = livres en large vision : quelques exemples de classiques retenus pour leurs  
 qualité calligraphique

POLICIERS

- BOILEAU-NARCEJAC . - Carte vermeil. - Denoël  
 CHRISTIE A. - N. ou M. ? - Livre de poche  
 \* SIMENON. - Le Chien jaune. - L.O. Four Large vision

BIOGRAPHIES

- ARSENIÉV. - La Taïga de l'Oussouri / Dersou Ouzala. - Pygmalion  
 CARLES E. - Une Soupe aux herbes sauvages. - J.C. Simoën  
 CHAMBE G. - Les Cerises de Monsieur Chaboud. - Plon  
 VINCENT R. - Le Temps d'apprendre à vivre. - Julliard  
 NIQUET G. - Même le couchant peut être beau. - Denoël  
 GRONOSSET (G.). - Anna des terres désolées. - Nouvelle Cité

DOCUMENTAIRES

- 300 BEAUVOIR S. de . - La Vieillesse. - Gallimard  
 MENIN C. - L'Age vermeil. - Delarge  
 KIENZ A. - Irremplaçables grands-mères. - Casterman; Ecole des parents  
 MARTINERIE A. - Une Passion de grnd-mère. - Laffont.  
 Troisième âge : vivre ou survivre. - Arthaud  
 AUCLAIR M. - Vers une vieillesse heureuse. - Seuil  
 GUILLON P.M. - Comment prévoir et améliorer sa retraite. - Laffont  
 Guide de la retraite. -Albin Michel  
 SUET (P.) . - Les Retraités. Hachette  
 DACHER M. - Histoire de Louise. Des vieillards en hospice. - Seuil  
 GODON G. - Horizons, guide du troisième âge. - Denoël  
 ADLER M.H. - Passeport pour le troisième âge. - Calman-Lévy  
 BENOIT-LAPIERRE N. - Vieillesse des pauvres. - Ed; Ouvrières  
 TROUDE M. - Il y aura toujours des hospices de vieux. - Stock  
 PUJOZ A. - Les Mémés. - Le Pré aux Clercs  
 Pages d'amitié troisièm âge. -S.O.S.  
 600 HARICHAUX . - Activités physiques et troisième âge. - Chiron sports  
 800 Les Mille et une nuits . - Laffont; Bouquins  
 \* DUBOST L. - La Vie voilà. - L.O. Four Large vision  
 Reg BOUDOU J. - Le Livre de Catofa. - Le Chemin vert  
 B.D. TITO. - Soledad : Le Dernier bonheur. - Glénat.  
 BAUDOIN. - La Peau de lézard. - Futuropolis  
 LELONG. - Carmen Cru. - Audie

ste supplémentaire

nans :

- CADEO A. - Stanislas. - Ed. du Quai / J. Laffitte  
 EDWIGE. - On va tous au ciel. - R. Morel  
 FERRY A. - Le Devoir de rédaction. - Actes Sud  
 JANSSON T. - Le Livre d'un été. - Albin Michel  
 LANZMANN J. - La Baleine blanche. - Livre de poche  
 RICHAUD A. de . - Je ne suis pas mort. - R. Morel  
 VINCENOT H. - Le Pape des escargots. - Denoël

## INFORMATIONS PRATIQUES ...

**LA CINEMATHEQUE DE PRET**

*A l'initiative et avec la participation du Secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées, le centre de Liaison, d'Etudes, d'Information et de Recherche sur les problèmes des personnes âgées (C.L.E.I.R.P.P.A.) a créé une ciné-photo-vidéothèque de prêt, spécialisée en gérontologie.*

*Elle tient à la disposition des personnels et bénévoles agissant au service des personnes âgées: des films, montages audiovisuels et cassettes vidéo. Ceux-ci leur permettront d'organiser des séances de formation, des rencontres ou débats, des colloques autour d'un thème que les documents fournis introduiront ou illustreront. La cinémathèque donne gratuitement les conseils nécessaires : choix, conditions de projection, caractéristiques des matériels, etc...*

*Pour chaque film, cassette et montage disponibles, une fiche technique décrit le contenu, les publics potentiels, les thèmes de discussions possibles. Toutes les fiches sont réunies en un catalogue. Mises à jour et reliures sont assurées par abonnement.*

*Vous pouvez contribuer à l'enrichissement de la cinémathèque en signalant des documents intéressants.*

**Cinémathèque C.L.E.I.R.P.P.A.  
49, rue Mirabeau - 75016 PARIS  
Tél. : 525.92.80**

LIVRES LUS SUR CASSETTES.

75

Liste des organismes qui enregistrent des livres sur cassettes et les prêtent gratuitement aux aveugles et mal-voyants moyennant une cotisation annuelle minimum.

Les bibliothèques d'hôpitaux, les institutions pour personnes âgées peuvent, après accord, servir d'intermédiaires et recevoir des cassettes de ces associations.

- Association Valentin Haüy  
3-9, rue Duroc  
75007 PARIS
  
- Groupement des Intellectuels Aveugles  
9, rue Duroc  
75007 PARIS
  
- Association des donneurs de Voix  
7, rue A. Fiens  
59000 LILLE
  
- Amicale Protestante des Aveugles  
"La Cause"  
460, rue Georges Clémenceau  
78300 CARRIERES-SOUS-POISSY

Adresses des Bibliothèques Sonores

76

de la ville de LYON.

- Bibliothèque sonore pour mal voyants  
76 - 78, rue Antoine Charial  
69003 LYON
  
- Bibliothèque sonore de la ville de Lyon  
246, rue Duguesclin  
69003 LYON
  
- Bibliothèque de l'Association Valentin Haüy  
97, Boulevard des Belges  
69006 LYON
  
- Bibliothèque de l'Association Amitié des Aveugles  
de Lyon et du Sud-Est  
51, rue Auguste Comte  
69002 LYON

